

Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?

Thomas Amossé et Olivier Chardon*

En mars 2002, un peu moins de cinq millions de personnes exerçaient un emploi non qualifié : 2 760 000 comme employés et 2 035 000 comme ouvriers. Loin de disparaître avec la désindustrialisation, l'emploi non qualifié a connu un regain depuis le milieu des années 1990. Il représente aujourd'hui un emploi sur cinq.

L'analyse de données d'enquête confirme l'ouvriérisation d'une partie de ces emplois, jusqu'à présent principalement mise en évidence par l'observation sociologique. Avec leurs salaires, conditions d'emploi et de travail, les ouvriers et employés non qualifiés constituent un segment de main-d'œuvre à part. Ils ne semblent pas pour autant définir une classe sociale : fragilisés dans leurs modalités d'intégration professionnelle, déstabilisés dans leur imaginaire social, ces salariés se caractérisent par un faible sentiment d'appartenir à une classe sociale.

L'identité de classe, autrefois fortement structurante dans les milieux populaires, s'est progressivement effacée laissant place, pour les non-qualifiés, à une attitude de retrait, entre rejet et résignation par rapport aux modèles dominants d'intégration sociale. Pour les salariés du bas de l'échelle, des formes différentes de construction identitaire opposent certaines sous-populations, les jeunes et les plus âgés, les hommes et les femmes, les immigrés et les non-immigrés.

** Thomas Amossé appartient au Centre d'études de l'emploi (CEE) et Olivier Chardon appartenait, au moment de la rédaction de cet article, à la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares) du Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Courriels : thomas.amosse@mail.enpc.fr ; olivier.chardon@insee.fr Les auteurs remercient deux rapporteurs anonymes dont les remarques et suggestions ont fortement contribué à améliorer le texte de cet article.*

Des années 1960 au début des années 1980, les groupes sociaux jouissent d'une forte visibilité, tant pour les observateurs du monde social que pour les acteurs eux-mêmes. Ils sont l'objet de nombreux ouvrages de sociologie (Bourdieu, 1979 ; Verret, 1979 ; Boltanski, 1982). Plus de trois cents titres de « recherches récentes sur la culture ouvrière » sont recensés (Bozon, 1985). Chaque recueil de *Données sociales* (Insee) consacre un article substantiel aux groupes sociaux grâce à la nouvelle nomenclature des catégories socioprofessionnelles (Desrosières et Thévenot, 1988 ; Sujobert, 2003).

Mais la montée du chômage dans les années 1980 et 1990 a engendré des modifications profondes dans la société française et dans la manière de la considérer. La sociologie des groupes sociaux s'est progressivement effacée au profit d'une sociologie de l'exclusion et de la précarité (Castel, 1995 ; Paugam, 1991 et 2000). C'est moins la place du travail, comme élément essentiel de définition du lien social, que le modèle même de représentation de la société en termes de groupes sociaux ou de classes sociales, qui a ainsi été remis en question. Le renouveau de la sociologie des professions et la mise en place par la Dares de la nomenclature des familles professionnelles reflètent par exemple la volonté de mieux comprendre la mobilité professionnelle sur le marché du travail. La question centrale n'est plus de savoir si les milieux sociaux sont différents en termes de comportement démographique, de mode de vie, d'investissement scolaire ou d'univers professionnel, mais de comprendre la logique des trajectoires individuelles, de la formation à l'emploi, puis en cours de carrière. Au cours des vingt dernières années, les principales publications portant sur des groupes sociaux ont, de fait, surtout insisté sur leur hétérogénéité et leur fragilité (Chenu, 1990 ; Bouffartigue, 2001).

Ce n'est que depuis quelques années que l'interrogation sociologique s'est de nouveau portée vers les classes sociales (Castel, 1999 ; Chauvel, 2001 ; Dubar, 2003 ; Dubet, 2003 ; Bouffartigue, 2004). Parallèlement à ces réflexions, des analyses empiriques ont montré la persistance d'inégalités structurées de classes, tant en termes de pratiques de consommation (Chauvel, 1999) que de contenu du travail (Amossé et Delteil, 2004). D'autres ont mis en évidence la persistance d'une condition ouvrière ou d'une condition plus ou moins ouvriérisée (Beaud et Pialoux, 1999). Ce retour de la recherche vers les classes sociales, et les classes populaires en particulier,

a notamment été suscité par l'analyse des votes protestataires (Mayer, 2002) et la perception de la réduction du temps de travail, synonyme de davantage de temps libre pour les cadres et d'une intensification du travail pour les salariés d'exécution (Baudelot et Gollac, 2002).

Si la question des classes sociales est revenue sur le devant de la scène, le contexte sociologique dans lequel elles sont analysées a changé : autrefois présentées comme des groupes structurant l'espace social, elles semblent aujourd'hui davantage pensées comme une réunion d'individus construisant leur trajectoire au sein de réseaux. Par ailleurs, de nouvelles dimensions doivent aujourd'hui être prises en considération. La féminisation de l'emploi rend désormais impossible une définition des milieux sociaux à partir de la seule situation de la personne de référence du ménage (1) (Baudelot et Establet, 2005). Ce point est particulièrement décisif pour l'analyse des employés, catégorie très féminisée dont les conjoints se distribuent dans l'ensemble de l'espace social : aujourd'hui plus qu'hier, les employées ne peuvent plus être seulement considérées comme des femmes d'ouvrier. La désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie ont entraîné une recomposition des emplois en milieu populaire : depuis 1993, il y a davantage d'employés que d'ouvriers en France ; au sein des non-qualifiés, l'augmentation du nombre d'employés a plus que compensé la diminution du nombre d'ouvriers (cf. graphique I). De plus, des observations sociologiques récentes mettent en évidence, pour les salariés d'exécution des services (2), le développement d'emplois aux conditions de travail très proches de celles des ouvriers (Alonzo, 1998 ; Burnod, Cartron et Pinto, 2000). L'ensemble de ces éléments rend nécessaire une analyse qui prenne en compte ensemble à la fois les ouvriers et les employés, et plus particulièrement les segments les moins qualifiés de ces deux catégories. Dans le contexte actuel de dualisation du marché du travail (Amossé, 2002), l'hypothèse d'une segmentation des classes populaires entre qualifiés et non-qualifiés semble pouvoir être formulée. Elle fait écho à l'interrogation qu'exprime Freyssinet en préface d'un livre récemment consacré au travail non qualifié (Méda et Vennat, 2004) : « [le travail non qualifié] assure-t-il l'insertion dans une organisation du travail qualifiante avec des perspectives de carrière

1. Selon la terminologie adoptée dans les enquêtes de l'Insee.
2. Employés de caisse ou de libre service de la grande distribution, télé-employés des call-centers, employés des fast-foods ou des chaînes d'hôtellerie.

ou enferme-t-il dans un segment infériorisé du marché du travail ? ».

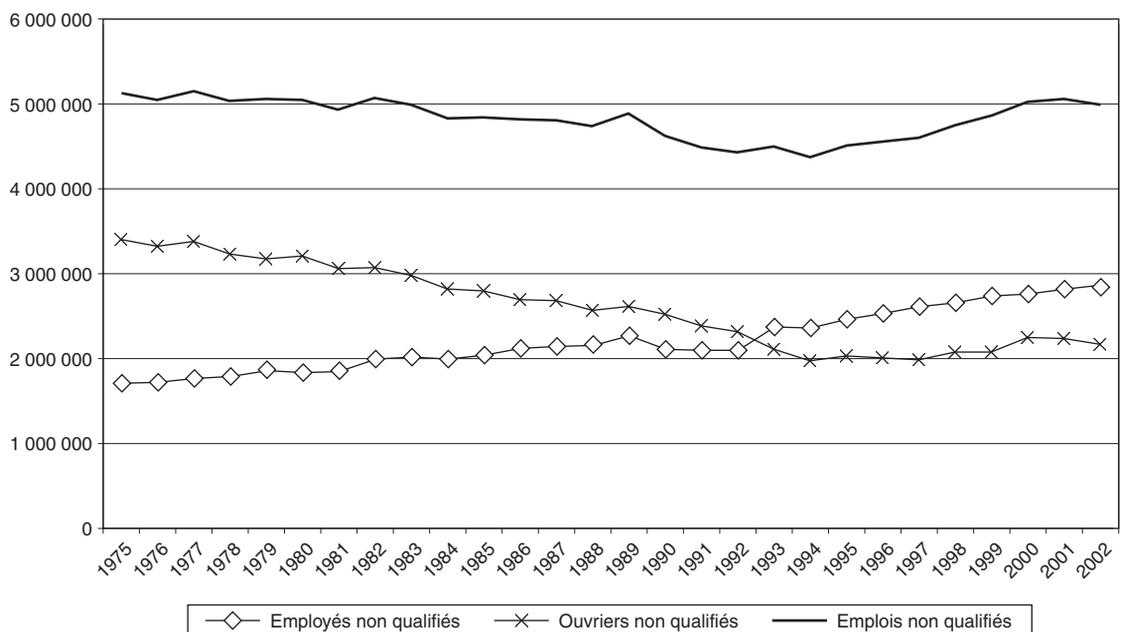
La communauté de conditions objectives d'emploi, de travail et de revenu ne suffit pas à constituer un groupe social. Un même sentiment d'appartenance, la référence à une identité commune, des formes d'intégration sociale et professionnelle, des instances de représentation à l'échelle locale ou nationale sont aussi nécessaires. Or, comme nous le montrerons, ces propriétés ne sont pas au rendez-vous pour les ouvriers et employés non qualifiés, en dépit du maintien, voire du renforcement des inégalités de classe. Ce déficit de lien social témoigne *a posteriori* de l'intérêt de l'enquête *Histoire de vie* (Insee, 2003) dont l'objectif était d'explorer et de cerner les multiples façons dont un individu peut se définir dans la société aujourd'hui et, par là, de mesurer différentes formes et différents degrés d'intégration sociale (Héran, 1998). Les données de cette enquête constituent la matière principale de cet article, même si d'autres sources telles que les enquêtes *Emploi* (Insee, 1990-2002) et *Conditions de travail* (Insee-Dares, 1998) ont été mobilisées. Analysée comme une véritable expérience sociologique, l'enquête *Histoire de vie* constitue un révélateur du positionnement social des non qualifiés, qu'il soit objectivé, assigné ou revendiqué. Elle ne peut bien évidemment pas prétendre répondre à la question de l'identité sociale des non-qualifiés

dans toute sa complexité, ce qui invite à prolonger l'analyse par des entretiens réalisés auprès de salariés ou de l'observation *in situ*.

Ouvriers et employés non qualifiés : un segment de main-d'œuvre objectivement à part

Il est difficile aujourd'hui de s'entendre sur une définition de l'emploi non qualifié. Cette définition ne peut être que relative, sociologues et ergonomes du travail ayant montré qu'aucun emploi ne pouvait être considéré comme exempt de « compétences ». L'élévation des composantes cognitives du travail renforce encore cette difficulté. Toutefois, les différentes définitions d'ouvriers et d'employés non qualifiés qui se sont historiquement construites, de façon ancienne pour les ouvriers, beaucoup plus récemment pour les employés, délimitent un noyau dur de professions qui cumulent bas niveaux de qualification dans les conventions collectives, faibles salaires et formations peu spécialisées (cf. encadré 1) : il s'agit pour les employés, des agents des services de la fonction publique, des employés de l'hôtellerie restauration, des caissiers et employés de libre service du commerce, des salariés de particuliers, des concierges et des vigiles ; au sein des ouvriers,

Graphique I
Recomposition de l'emploi non qualifié



Champ : salariés non qualifiés.
Source : enquêtes Emploi de 1975 à 2002, Insee.

ce sont les manutentionnaires et agents du tri, les ouvriers d'entretien, les ouvriers non qualifiés de l'industrie et du BTP ainsi que les ouvriers agricoles.

Les différentes professions non qualifiées ont en commun des conditions d'emploi, de travail et de salaire difficiles

Outre les critères de définition de la non-qualification, les professions d'employé et d'ouvrier

non qualifiés partagent une même situation de domination au travail qui s'observe en termes de statut d'emploi et de conditions de travail (cf. tableau 1).

Les changements techniques, la concurrence, la flexibilité du travail entraînent une instabilité professionnelle croissante pour la plupart des professions non qualifiées. Pour les employés, cela se traduit par des CDD et du temps partiel subi : c'est particulièrement le cas des serveurs, aides de cuisine et employés d'hôtel, mais aussi

Encadré 1

OUVRIERS ET EMPLOYÉS, DES CONSTRUCTIONS SOCIALES DIFFÉRENTES DE LA QUALIFICATION

La prise en compte de la qualification de l'emploi est apparue dans les nomenclatures de professions de l'Insee au début des années 1950 (Desrosières et Thévenot, 1988). Alors que l'emploi salarié ne cessait de prendre de l'importance par rapport à l'emploi indépendant (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise), la distinction par la qualification a permis d'affiner la perception du monde salarié. La mise en place des conventions collectives (notamment celle de la métallurgie) et des grilles de classification Parodi-Croizat en a été le principal ressort. Dans la plupart des secteurs, les conventions collectives ont défini de façon précise la qualification ouvrière en associant à chaque niveau d'emploi les savoirs nécessaires pour pouvoir occuper le poste et un salaire minimal. De sa création en 1954 à sa dernière rénovation en 2003, la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'Insee (PCS) a pris en compte cette structuration des emplois.

Dès les premiers recensements et enquêtes de l'après-guerre, les ouvriers ont ainsi été classés selon leur « position professionnelle » (manœuvre et ouvriers spécialisés d'une part, ouvriers qualifiés, hautement qualifiés et techniciens d'atelier d'autre part). Même si pour une partie des ouvriers la nomenclature trace la frontière de la qualification à partir des seuls libellés de professions (en classant par exemple l'intégralité des boulangers en qualifié et des ouvriers du tri en non qualifié), la qualification ouvrière repose essentiellement sur les conventions collectives. Aussi, bien qu'elle ne renvoie pas nécessairement à des contenus d'emplois homogènes, elle est largement reconnue et légitime aux yeux des partenaires sociaux et des pouvoirs publics. C'est loin d'être le cas pour les employés.

Pour les employés, aucune distinction n'est en effet établie entre qualifiés et non qualifiés dans le code des PCS. De fait les employés sont le plus souvent considérés dans les conventions collectives comme le premier niveau de qualification des « ETAM » (employés, techniciens, agents de maîtrise). Cependant, trois définitions des employés non qualifiés ont été récemment proposées. La première (Bisault, Destival et Goux, 1994) s'appuie, lorsque c'est possible, sur les

conventions collectives au travers d'une nomenclature (la PCS ESE) uniquement disponible dans l'enquête *Structure des Emplois* réalisée auprès des entreprises. La seconde (Burnod et Chenu, 2001) retient le salaire déclaré par les individus comme principal critère de définition.

D'un point de vue empirique, nous avons adopté une troisième définition (Chardon, 2002) qui repose sur l'adéquation entre le contenu des emplois et la spécialité de formation des personnes qui les exercent. Une profession est ainsi définie comme qualifiée si son accès en début de carrière nécessite de posséder une spécialité de formation spécifique. Cette définition a l'avantage d'être applicable dans la plupart des enquêtes ménages (pour les exploitations de l'enquête *Histoire de vie*, nous l'avons adaptée à la PCS 2003, cf. annexe 1) et le critère de définition, lorsqu'on l'applique aux professions d'ouvrier, permet de retrouver la séparation entre non-qualifié et qualifié telle qu'elle est définie par la PCS.

Les trois définitions s'accordent pour déterminer un premier groupe de professions d'employé clairement qualifié (les employés administratifs du public ou d'entreprise), un second groupe clairement non qualifié (les agents de service de la fonction publique, l'essentiel des personnels de service aux particuliers et les employés de libre-service du commerce) et un troisième groupe qui se situe à la frontière (les vendeurs du commerce, les coiffeurs et esthéticiens). Au final, la définition que nous avons retenue est un peu plus restrictive que celle de Burnod et Chenu : elle comptabilise 400 000 employés non qualifiés de moins, pour l'essentiel des vendeurs spécialisés.

La catégorie des employés non qualifiés n'a certes pas le même statut que celle des ouvriers non qualifiés, véritable construction sociale avant d'être une catégorie statistique. Pourtant, au-delà de contours encore imprécis, elle correspond à un noyau dur de professions analogues aux professions d'ouvriers non qualifiés en termes de niveaux de qualification dans les conventions collectives, de salaires et de spécialisation de formation.

des assistantes maternelles, aides à domicile et femmes de ménage. Pour les ouvriers, c'est l'intérim qui prédomine (OS des industries de *process*, manutentionnaires, ouvriers du tri et de l'entretien).

Les professions non qualifiées ont également en commun le fait d'avoir des conditions de travail difficiles. Contrairement à ce qu'aurait pu laisser croire le développement des systèmes automatisés de production, le travail à la chaîne est loin d'avoir disparu des organisations productives. Depuis une quinzaine d'années, le travail répétitif s'est même fortement développé avec l'émergence des « OS du tertiaire » que sont les caissières de supermarché qui font défiler les produits sur leur tapis roulant ou les employés d'étage des chaînes hôtelières qui enchaînent les chambres. Le travail d'exécution, prescrit jusque dans la manière « d'atteindre les objectifs fixés » ou qui consiste à « répéter continuellement une même série de gestes ou d'opéra-

tions » (3), est le lot d'une grande majorité des emplois non qualifiés dans l'industrie, le commerce et l'hôtellerie-restauration. Ces résultats confirment les analyses récentes du travail d'employé non qualifié, qui mettent en avant son « ouvriérisation » (4) tout en soulignant les difficultés à faire objectiver cette ouvriérisation dans les statistiques (5). De plus, les professions non qualifiées ont souvent des horaires décalés, avec surtout du travail de nuit pour les OS de l'industrie et plutôt des horaires tardifs ou le week-end pour les agents de surveillance des bureaux ou les vendeurs du commerce. L'impossibilité d'établir des liens avec des col-

3. Selon les termes des questions posées dans l'enquête Conditions de travail (Insee-Dares, 1998).

4. Pour reprendre l'expression d'O. Schwartz (1990).

5. On peut mentionner par exemple les aides à domicile et agents de service des hôpitaux qui soulèvent des « charges lourdes » (les malades), mais ne le déclarent pas aussi fréquemment qu'un manutentionnaire (Gadrey, Jany-Catrice et Pernod-Lemattre, 2004).

Tableau 1
Des emplois d'exécution dépourvus d'autonomie ou isolés

En %

	Salaires moyens (1)	Contrats courts ou sous-emploi (2)	Travail « d'exécution » (3)	Horaires « décalés » (4)	Travail « individualisé » (5)
Cadres	100	5	8	35	28
Professions intermédiaires	61	10	20	37	25
Employés qualifiés	48	14	37	38	35
Ouvriers qualifiés	47	10	49	45	42
Employés non qualifiés	37	28	49	58	59
Assistants maternelles, aides à domicile, femmes de ménage	29	30	35	35	83
Agents de service (État, hôpitaux, collectivités locales)	41	26	53	51	44
Caissiers, employés de libre-service, vendeurs non spécialisés	36	28	61	88	50
Serveurs, aides de cuisine, employés d'hôtel	36	33	57	76	53
Autres domaines (agents de surveillance, concierges, etc.)	44	21	48	69	52
Ouvriers non qualifiés...	37	29	70	48	58
... de la logistique et des transports (manutentionnaires, agent du tri)	37	35	73	51	54
... de l'agroalimentaire, de la chimie et autres industries de <i>process</i>	38	35	61	62	52
... de l'entretien	39	31	87	70	74
... des travaux publics et du bâtiment	35	27	63	12	51
... de la mécanique et du travail des métaux	37	21	72	54	46
... de l'agriculture	36	28	60	31	65
... d'autres domaines (électricité, électronique, textile, bois, etc.)	34	21	78	47	63

(1) Salaire : salaire mensuel net des personnes à temps complet, avec pour référence (100) le salaire moyen des cadres.
(2) Contrats courts : contrats à durée indéterminée, intérim, stages et contrats aidés ; le sous-emploi : salariés à temps partiel souhaitant travailler plus et salariés en situation de chômage partiel.
(3) Travail d'exécution : « avoir un travail répétitif » ou « se faire indiquer la manière d'effectuer son travail ».
(4) Horaires décalés : commencer son travail avant 7 h du matin, le terminer après 20 h, travailler le samedi, le dimanche ou ne pas avoir 48 h d'interruption par semaine.
(5) Travail individualisé : « ne pas avoir la possibilité de coopérer » ou « ne pas avoir l'occasion d'aborder collectivement les questions d'organisation du travail ».

Champ : ensemble des salariés.

Source : enquête Conditions de travail, Insee-Dares, 1998 ; enquête Emploi, Insee, 2002.

lègues pour résoudre des problèmes rencontrés dans la réalisation ou l'organisation du travail caractérise également l'emploi non qualifié. Les assistantes maternelles, les aides à domicile et les femmes de ménage d'une part, les ouvriers d'entretien et les ouvriers agricoles d'autre part, sont de ce point de vue particulièrement démunis. Ces proximités en termes de conditions de travail se traduisent par des recrutements sur des profils similaires (cf. tableau 2). Le travail répétitif et intensif est exercé par des jeunes, plutôt des femmes chez les employés et des hommes chez les ouvriers. Les emplois de type domestique (assistantes maternelles, femmes de ménage, ouvriers d'entretien) sont occupés par les plus âgés.

Les ouvriers et les employés ont évidemment des environnements de travail spécifiques : la saleté, le bruit, les problèmes de sécurité (risques de brûlure, de chute, etc.), l'exposition au froid ou à la chaleur, et au-delà les risques d'accident du travail, caractérisent les ouvriers ; pour les employés, c'est le contact public, la pression des clients et l'imprévisibilité des horaires (Gadrey, Jany-Catrice et Pernod-Lemattre, 2004). Et même pour les indicateurs qui illustrent le mieux la proximité des non-qualifiés, ceux du tableau 1, certaines professions se distinguent : l'activité des assistantes maternelles s'apparente moins souvent à un travail « d'exécution » ; très peu d'ouvriers du bâtiment ont des horaires « décalés » ; les agents de service ont plus souvent la « possibilité de coopérer » ou « l'occasion d'aborder collectivement les questions d'orga-

nisation du travail ». Les indicateurs retenus ne peuvent de fait prétendre résumer l'ensemble des conditions de travail et la frontière entre qualifié et non-qualifié dépend du contexte professionnel. À ce titre, si les agents de service semblent occuper une position plus favorable, ils se distinguent cependant très nettement des autres catégories d'emploi au sein de la fonction publique. Mais, au-delà de ces spécificités, les principales professions d'ouvrier et d'employé non qualifié partagent, comme nous l'avons vu, des conditions de salaire, d'emploi et de travail difficiles.

Un écart loin de disparaître entre qualifiés et non-qualifiés

Les ouvriers et les employés non qualifiés sont nettement plus frappés par les nouvelles conditions d'emplois que les autres salariés. Cette situation s'est même amplifiée depuis vingt ans. Elle a culminé à la fin des années 1990 où 30 % des ouvriers non qualifiés et 27 % des employés non qualifiés étaient concernés, soit par une forme particulière d'emploi (intérim, CDD, contrats aidés ou stages), soit par le sous-emploi (essentiellement le temps partiel subi). C'est deux fois plus que pour les ouvriers et les employés qualifiés (cf. graphique II).

Pour les ouvriers et les employés, il existe un véritable fossé salarial entre qualifiés et non-qualifiés. Cet écart n'a pas diminué entre 1990 et 2002 (cf. graphique III) : en 2002, au sein des salariés à temps complet et une fois que l'on a

Tableau 2
Qui sont les employés et les ouvriers non qualifiés ?

	Effectifs (milliers)	Femme (%)	Moins de 35 ans (%)	Immigré (%)	CEP-BEPC (%)
Cadres	3 177	37	28	5	6
Professions intermédiaires	4 993	47	35	4	14
Employés qualifiés	4 183	73	40	4	23
Ouvriers qualifiés	4 069	11	35	11	39
Employés non qualifiés	2 760	80	31	11	52
Assistants maternelles, aides à domicile, femmes de ménage	916	99	17	14	60
Agents de service (État, hôpitaux, collectivités locales)	680	78	22	6	55
Caissiers, employés de libre-service, vendeurs non spécialisés	570	80	50	7	36
Serveurs, aides de cuisine, employés d'hôtel	297	66	51	18	49
Autres domaines (agents de surveillance, concierges, etc.)	307	40	39	17	52
Ouvriers non qualifiés...	2 035	38	43	14	60
... de la logistique et des transports (manutentionnaires, agents du tri)	378	34	52	9	56
... de l'agroalimentaire, de la chimie et autres industries de process	361	41	43	9	57
... de l'entretien	352	68	25	25	72
... des travaux publics et du bâtiment	256	4	50	16	62
... de la mécanique et du travail des métaux	247	26	49	11	54
... de l'agriculture	220	27	41	14	53
... d'autres domaines (électricité, électronique, textile, bois, etc.)	240	48	47	10	60

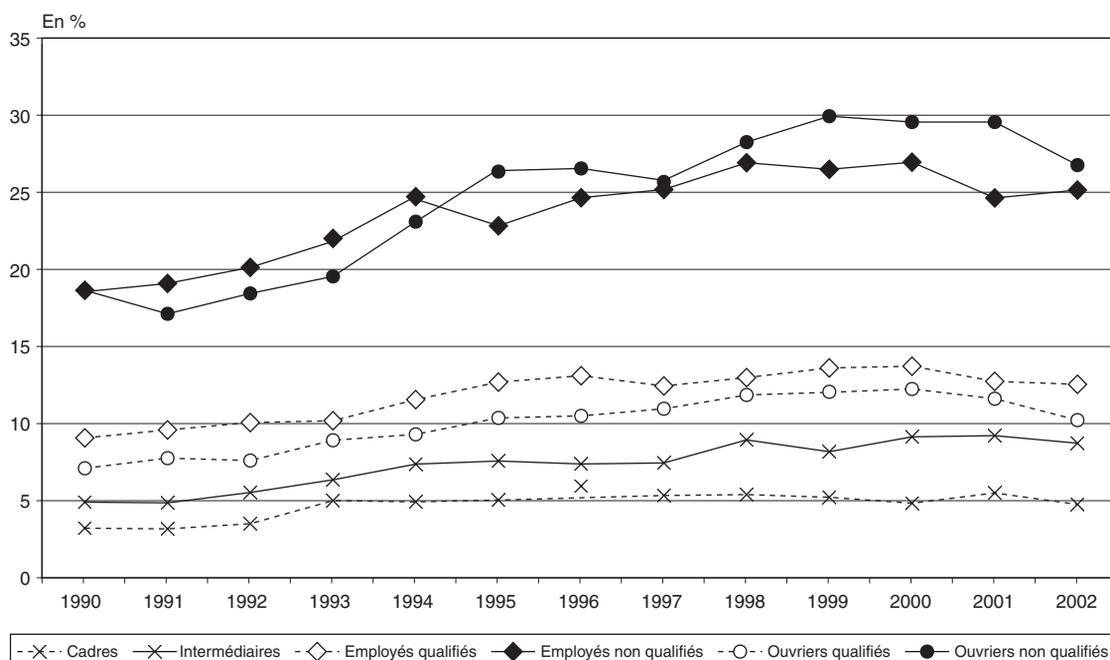
Champ : ensemble des salariés.

Source : enquête Emploi, Insee, 2002.

neutralisé les effets de structure (sexe et âge), les employés non qualifiés ont un salaire inférieur de 35 % à celui des employés qualifiés et

les ouvriers non qualifiés de 21 % à celui des ouvriers qualifiés ; ces écarts étaient respectivement de 37 % et 20 % en 1990.

Graphique II
Les contrats courts et le sous-emploi se concentrent sur les non-qualifiés

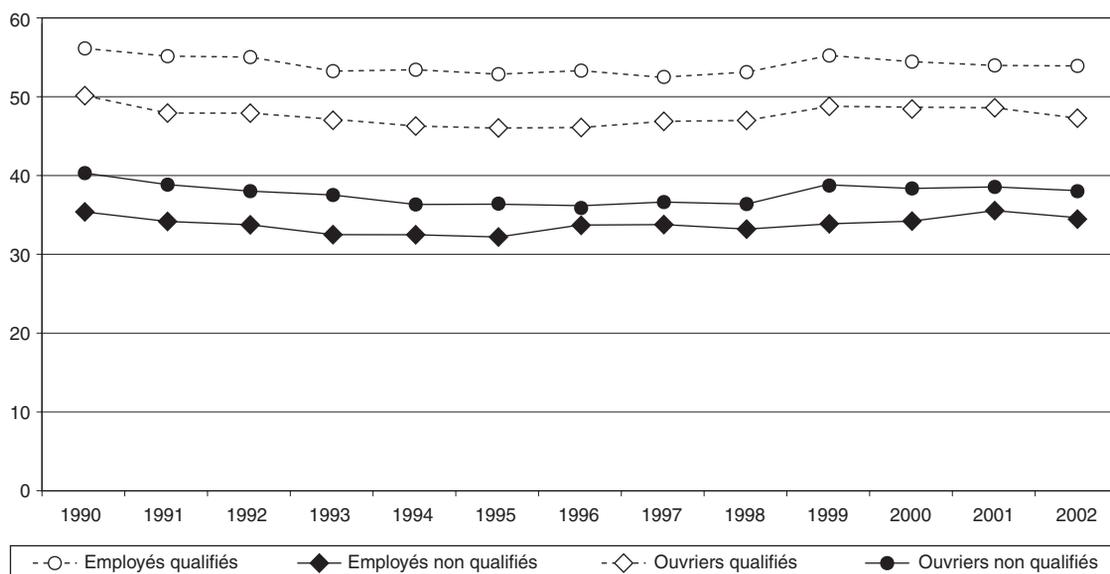


Lecture : l'indicateur inclut les contrats courts (contrats à durée indéterminée, intérim, stages et contrats aidés) et le sous-emploi (salariés à temps partiel souhaitant travailler plus et salariés en situation de chômage partiel). En 1990, 19 % des employés et des ouvriers non qualifiés sont soit en sous-emploi, soit en contrat court.

Champ : salariés non qualifiés.

Source : enquêtes Emploi de 1990 à 2002, Insee.

Graphique III
Des inégalités salariales persistantes entre qualifiés et non-qualifiés



Lecture : le salaire net mensuel a été estimé sur l'ensemble des salariés à temps complet à partir du sexe, de l'âge, de l'âge au carré et du niveau de qualification de l'emploi. Seuls les salaires estimés des ouvriers et des employés, qualifiés et non qualifiés, sont représentés. À sexe et âge donnés, et par rapport à un cadre qui a un salaire de 100 en 1990, un ouvrier non qualifié en 2002 a un salaire de 38 (en francs ou euros constants).

Champ : ensemble des employés et ouvriers à temps complet.

Source : enquêtes Emploi de 1990 à 2002, Insee.

Ayant des salaires plus faibles, des statuts d'emploi plus fragiles et un niveau de formation inférieur, les personnes occupant un emploi non qualifié sont également celles qui suivent le moins de formation professionnelle (Chardon, 2001). La formation continue, présentée comme un dispositif assurant « une plus grande sécurité dans les trajectoires d'emploi », devrait pourtant se concentrer sur les non-qualifiés. Dans ce contexte, les emplois non qualifiés débouchent plus souvent que les autres sur le chômage et les chances d'en sortir sont moindres : en 1999, le taux de chômage des employés et ouvriers non qualifiés s'établissait respectivement à 16,0 % et 22,6 %, contre respectivement 10,3 % et 10,5 % pour les ouvriers et employés qualifiés (Amossé et Chardon, 2002).

La frontière entre qualifiés et non-qualifiés en termes de conditions de travail se maintient également : de plus en plus marqués par l'intensification du travail, les emplois non qualifiés se caractérisent par davantage de pénibilités ressenties (Gollac et Volkoff, 1996), de plus en plus d'horaires décalés et toujours plus de travail répétitif (il concerne près de la moitié de ces salariés, contre un tiers il y a quinze ans).

Encore émergente dans les représentations statistique et sociologique de l'espace social, la catégorie des travailleurs non qualifiés regroupe bien des salariés aux conditions d'emploi, de travail et de salaire très proches. Le véritable fossé qui les sépare des autres catégories de salariés invite à les considérer à part, comme partageant toutes les caractéristiques d'une véritable « condition de classe ». Cette communauté de conditions objectives, si elle définit une « classe en soi », ne signifie pas nécessairement que les travailleurs non qualifiés constituent une classe sociale. Pour cela, il est nécessaire que cette condition non qualifiée s'accompagne d'un même sentiment d'appartenance à une classe sociale, d'une même façon de se définir, voire d'une même manière de construire son identité, entre famille, travail, amitiés, lieux, loisirs, engagements.

Un sentiment d'appartenance faible, une identité collective floue

Les bas salaires, la précarité d'emploi et les conditions de travail difficiles des non-qualifiés ne s'accompagnent pas d'une identité collective affirmée. En effet, le sentiment d'appar-

tenir à une classe sociale, tel qu'il est exprimé dans l'enquête *Histoire de vie*, diminue à mesure que l'on descend l'échelle sociale.

Ouvriers et employés non qualifiés sont les salariés qui s'identifient le moins à une classe sociale

Qu'ils soient ouvriers ou employés, les travailleurs non qualifiés, sont les salariés qui s'identifient le moins à une classe sociale (respectivement 43 % et 39 %), à l'opposé des cadres (61 %), pourtant présentés depuis une dizaine d'années comme une catégorie en crise d'identité (Bouffartigue, 2001). Ce moindre sentiment d'appartenir à une classe sociale ne s'explique pas seulement par la structure socio-démographique des non-qualifiés : il persiste à sexe, âge et origine géographique donnés. En d'autres termes, la moindre identité de classe des jeunes, des femmes et des immigrés ne suffit pas à expliquer celle des non-qualifiés. La césure identitaire entre qualifiés et non-qualifiés demeure lorsque l'on neutralise en plus les effets du diplôme, principal déterminant du sentiment d'appartenir à une classe sociale pour les catégories supérieures, et du revenu du ménage, qui n'influe guère sur ce sentiment. Ainsi, si le lien entre position de classe et identité de classe est affirmé, c'est sur un mode paradoxal puisque la position de classe n'est pas associée à l'identité d'une classe à laquelle on se sent appartenir, mais à l'existence même d'un sentiment d'identité de classe (cf. tableau 3).

Lorsqu'il est demandé de préciser en quelques mots la classe à laquelle on a le sentiment d'appartenir, deux registres du repérage social sont mobilisés : le premier renvoie à la sphère professionnelle et aux grilles de classification des emplois (« cadre », « intermédiaire », « employé », « ouvrier »), le deuxième à une échelle de stratification sociale qui dépasse le cadre professionnel, les « classes moyennes » positionnées entre des classes situées en « haut », « privilégiées » ou « aisées », et d'autres situées en « bas », « modestes » ou « pauvres ». Un écart entre condition objective et perception subjective de sa position sociale se manifeste à tous les étages de la pyramide sociale, les notions de « classe moyenne » d'un côté et de « classe ouvrière » de l'autre tendant à brouiller les perceptions par le fort effet d'attraction qu'elles exercent l'une et l'autre : les cadres ont moins souvent le sentiment d'appartenir à la classe « aisée », des « privilégiés », du « haut » ou des « cadres » qu'à la « classe

moyenne » ; les non-qualifiés ne s'identifient que modérément aux catégories « modeste », des « pauvres », du « bas ». Cet écart atteint pourtant son maximum parmi les salariés situés en bas de l'échelle, là où s'efface le sentiment même d'appartenir à une classe.

Loin d'être classique, le fait que les cadres expriment beaucoup plus que les ouvriers et employés le sentiment d'appartenir à une classe sociale est une situation inédite depuis les années 1960 (Michelat et Simon, 2004). Dans un contexte où les discours savants ont relayé, par la thèse de la fin des classes sociales, les interrogations nées de la rapide transformation des groupes sociaux (élévation des niveaux de qualification et féminisation des emplois), il n'est pas surprenant que l'ensemble des identités de classe se soient effritées. Mais, la forte diminution du sentiment d'appartenir à une classe sociale a surtout touché les milieux populaires, et plus encore en leur sein les travailleurs non qualifiés. En 1988, 60 % des ouvriers et 53 % des employés déclaraient avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale, ils sont respectivement 47 % et 44 % aujourd'hui ; dans le même temps, cette proportion est restée pratiquement stable chez les cadres, qui sont passés de 64 % à 61 %.

Les emplois du bas de l'échelle, et notamment ceux dont les conditions de travail sont les plus difficiles, n'ont pas toujours été caractérisés par une moindre affirmation de leur identité de classe : lorsque le collectif de travail est fort, les difficultés rencontrées dans l'exercice du métier peuvent être retournées en symbole de fierté, d'identité forte. Ce fut notamment le cas des mineurs de fond dans les années 1960 et 1970 (Baudelot et Gollac, 2002). Ces sentiments sont confortés par l'existence de perspectives de carrière et notamment d'accès à la position alors enviée d'ouvrier qualifié. Avec

des conditions d'emploi stables, des salaires meilleurs et un prestige lié à ces acquis de la lutte sociale, les ouvriers qualifiés constituent une « vitrine » pour les non-qualifiés, à l'image des « roulants » de la SNCF qui représentent pour les ouvriers du rail à la fois une aristocratie ouvrière et une avant-garde de la revendication sociale (Héran, 1997). Si le groupe ouvrier n'a jamais constitué un bloc idéologiquement homogène, il était animé d'une certaine cohésion symbolique dont le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière et d'être ainsi représenté syndicalement et politiquement étaient les principales expressions (Michelat et Simon, 2004). Quant aux employés, ils ont toujours exprimé moins que les ouvriers le sentiment d'appartenir à une classe sociale : la figure de l'ouvrier qualifié n'ayant que rarement d'équivalent pour eux (6), il n'y a pas vraiment de filière professionnelle à laquelle les employés non qualifiés peuvent s'identifier. Ces difficultés à s'identifier à une classe sociale n'ont cependant fait que se renforcer depuis une quinzaine d'années.

Une fragilisation identitaire qui fait écho à la faiblesse des modalités d'intégration professionnelle, syndicale et politique des non-qualifiés...

Le « coup de frein sur les carrières » (Goux, 1991) et la montée du chômage de masse qui ont accompagné le premier choc pétrolier ont touché les non-qualifiés plus que toute autre catégorie de salariés. Aujourd'hui, c'est l'image d'un ressort largement distendu, voire cassé qui évoque le mieux les modalités d'intégration profession-

6. Employés qualifiés et non qualifiés ne travaillent en effet pas dans les mêmes entreprises : les premiers sont par exemple employés administratifs ou travaillent dans des magasins spécialisés, les seconds travaillent dans l'hôtellerie-restauration, chez des particuliers ou en grande surface alimentaire.

Tableau 3

Une identité de classe qui s'atténue à mesure que l'on descend l'échelle sociale

En %

	A le sentiment d'appartenir à une classe sociale	A utilisé le ou les termes pour la décrire						
		Privilégié, haut, aisé	Moyen	Modeste, bas, pauvre	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Cadres	61	12	25	1	7	n.s.	n.s.	2
Professions intermédiaires	55	3	30	2	2	n.s.	1	10
Employés qualifiés	48	2	22	3	n.s.	n.s.	2	14
Ouvriers qualifiés	50	1	14	4	n.s.	n.s.	n.s.	25
Employés non qualifiés	39	1	16	2	n.s.	n.s.	n.s.	12
Ouvriers non qualifiés	43	n.s.	10	6	n.s.	n.s.	n.s.	20

Lecture : 43 % des ouvriers non qualifiés déclarent « avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale », 20 % font référence à la classe ouvrière (ils utilisent le terme « ouvrier » ou une de ses déclinaisons) lorsqu'on leur demande de préciser la classe à laquelle ils ont le sentiment d'appartenir. n.s. : proportion inférieure à 1 %.

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

nelle des travailleurs non qualifiés : lorsqu'on les interroge sur « ce qu'ils aimeraient garder ou changer dans leur situation professionnelle », ces salariés n'évoquent qu'en de très rares cas, en positif ou en négatif, leurs possibilités de promotion et leur position professionnelle ; signe d'un renoncement à progresser réellement dans leur filière professionnelle et dans la hiérarchie des emplois, ils souhaitent, plus que les autres salariés, changer de métier afin d'améliorer leurs conditions de travail et leur salaire. S'ils sont moins souvent satisfaits de leur situation professionnelle (seulement 34 % d'entre eux déclarent que « ce sont les motifs de satisfaction qui l'emportent » contre 45 % des qualifiés, 54 % des professions intermédiaires et 64 % des cadres), ils n'expriment pas explicitement leur insatisfaction, préférant une attitude de retrait : 51 % d'entre eux déclarent que « motifs de satisfaction et d'insatisfaction s'équilibrent » alors qu'ils sont 15 % à déclarer que « ce sont les motifs d'insatisfaction qui l'emportent ». Ce déficit d'intégration professionnelle s'exprime à travers leur réponse à la question sur les critiques adressées à leur employeur (cf. tableau 4) : alors que seulement un quart des cadres disent n'avoir jamais entendu critiquer leur entreprise ou leur profession, les ouvriers et employés non qualifiés sont près de la moitié dans ce cas. Les emplois non qualifiés seraient ainsi exclus du champ de la critique, pourtant au centre de la vie sociale.

Horaires et lieux de travail éclatés, statuts d'emploi précaires constituent des obstacles à l'appartenance effective à des collectifs de travail ; ne permettant pas la participation aux instances de représentation du personnel, ils peuvent entraîner résignation et retrait, qui caractérisent l'attitude des non-qualifiés par rapport à

leur situation professionnelle. Les employés et ouvriers non qualifiés ont moins que les autres salariés milité un jour dans un syndicat : ils sont respectivement 8 % et 9 % à l'avoir déjà fait contre 14 % et 15 % pour les employés et ouvriers qualifiés ; cette moindre participation syndicale des non-qualifiés apparaît encore plus marquée si l'on considère les emplois les plus qualifiés, les cadres étant trois fois plus syndiqués que les ouvriers et employés (Amossé, 2004). L'engagement syndical se réalisant pour l'essentiel sur le lieu de travail, le moindre engagement des employés et ouvriers non qualifiés peut s'expliquer par les modalités de leur intégration professionnelle. Il témoigne aussi d'une certaine inadéquation entre attentes des salariés et modalités de la représentation syndicale (7) et, au-delà, du sentiment de ne plus être représentés dans le débat social (cf. tableau 5) : moins d'un tiers des non-qualifiés se sentent proches d'un parti, d'un mouvement ou d'une cause politique contre plus des deux tiers des cadres ; les ouvriers qualifiés sont de ce point de vue assez proches des non-qualifiés (35 % contre 47 % des employés qualifiés). Avec le recul des confédérations ouvrières et l'effondrement du parti communiste, ce sont les principaux repères identitaires de la classe ouvrière qui se sont effacés.

Si le sentiment d'appartenir à une classe sociale se décline différemment et traduit un repérage social différent des employés et des ouvriers

7. De fait, la présence syndicale reste concentrée dans la Fonction publique et dans les bastions traditionnels du militantisme ouvrier, tant en termes de secteurs (industrie automobile, énergie, transport) que de régions (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais). Elle demeure très réduite dans de nombreux secteurs du tertiaire qui se sont développés récemment (services aux particuliers, commerce) par l'embauche de femmes et de jeunes.

Tableau 4
Des modalités d'intégration professionnelle fragiles

	En %	
	N'a pas cité son métier, sa situation professionnelle ou ses études pour se définir	N'a jamais entendu critiquer son entreprise ou sa profession
Cadres	29	26
Professions intermédiaires	43	30
Employés qualifiés	52	29
Ouvriers qualifiés	52	40
Employés non qualifiés	58	46
Ouvriers non qualifiés	67	50

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Tableau 5
Une moindre participation politique et syndicale

	En %	
	Se sent proche d'un parti, d'un mouvement ou d'une cause politique	Milite ou a milité dans un parti, un mouvement politique ou un syndicat
Cadres	69	28
Professions intermédiaires	57	30
Employés qualifiés	47	23
Ouvriers qualifiés	35	20
Employés non qualifiés	31	14
Ouvriers non qualifiés	27	17

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

non qualifiés, à la fois dans leurs origines et dans leurs perspectives, ces deux catégories de salariés partagent une même déstabilisation identitaire qu'illustre leur moindre participation syndicale et politique. La détérioration de la situation de l'emploi a créé un sentiment d'exploitation et d'inutilité sociale, un affaiblissement des appartenances aux instances d'intégration liées au monde du travail, bref un processus général de « désaffiliation », qui traduit à la fois un sentiment d'éloignement social et un état de relégation civique (Castel, 1994). Ce sentiment a d'autant plus frappé la catégorie des non-qualifiés qu'elle se situe dans un angle mort de la représentation sociale, aussi bien politique que syndicale, médiatique et sociologique.

... et renvoie à une « identité de retrait » par rapport aux formes dominantes d'intégration sociale

Afin de mieux comprendre l'articulation des différentes facettes de l'identité qui sont étudiées dans l'enquête *Histoire de vie*, nous avons procédé à une analyse des correspondances multiples (cf. encadré 2). En prolongement du cadre théorique ayant présidé à l'élaboration

de l'enquête et de sa mise en œuvre empirique (cf. l'article de présentation de l'enquête dans ce numéro), nous avons construit pour chacun des thèmes abordés une série d'indicateurs correspondant soit à des appartenances objectives, soit à des identités revendiquées, soit à des assignations subies. La famille, le travail et les études, les lieux et les origines, les amis, les loisirs, l'image de soi, l'engagement et la participation politique ou encore les pratiques et opinions religieuses sont autant de registres de l'identité qui ont ainsi été pris en compte dans l'analyse. Nos principaux résultats peuvent être présentés sous la forme d'une représentation bi-dimensionnelle de la construction des identités (cf. graphique A, encadré 2) : une première dimension oppose travailleurs non qualifiés et travailleurs plus qualifiés, elle correspond à un degré de conformité aux modalités dominantes d'intégration sociale telles qu'elles s'expriment dans l'enquête (participation politique, sociabilité étendue et loisirs diversifiés) ; la deuxième dimension renvoie à l'opposition des âges, entre un modèle traditionnel défini par la famille, le travail et l'attachement aux lieux et des identités (encore) en construction où les amis et les loisirs occupent une place plus centrale.

Encadré 2

L'ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES, UNE REPRÉSENTATION FACTORIELLE DE LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS

L'analyse des correspondances multiples permet de synthétiser des informations nombreuses et fragmentaires. Elle est tout à fait adaptée pour explorer un champ (encore) peu formalisé, comme celui de la construction des identités, où les dimensions structurantes ne sont pas connues et ne sont donc pas questionnées en tant que telles (si tant est qu'elles puissent jamais faire l'objet de questions directes). Afin de cerner les principaux modèles de construction des identités, nous avons pris comme variables actives dans l'analyse une série d'indicateurs informant à la fois de l'importance accordée et du sens donné à chacun des thèmes abordés dans l'enquête (la famille, le travail et les études, les lieux et les origines, les amis, les loisirs, l'image de soi, l'engagement et la participation politique, les pratiques et opinions religieuses). Le détail des variables retenues (sélection des questions et regroupement des modalités de réponse) est présenté en annexe 2.

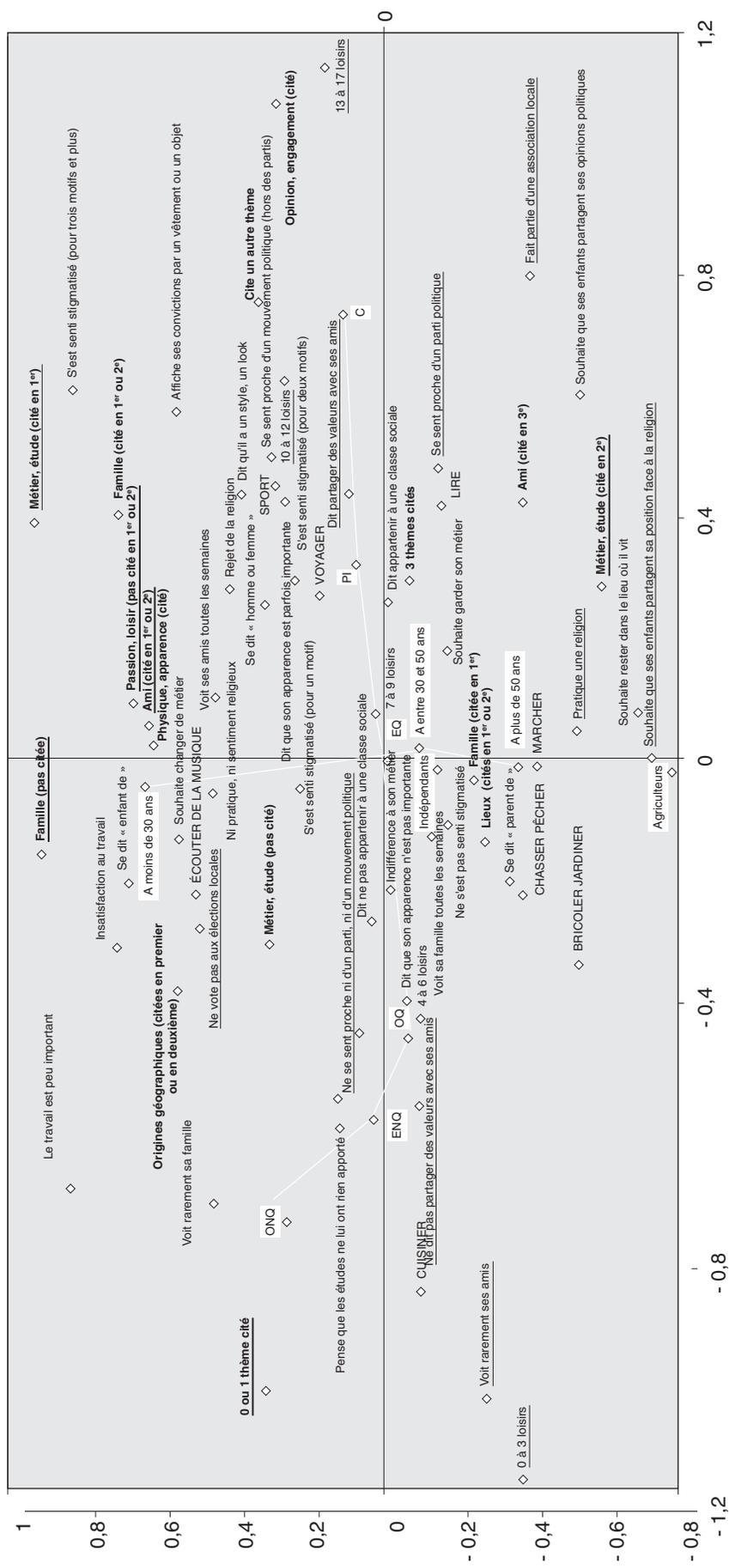
L'analyse fournit un plan factoriel de la construction des identités (cf. graphique A) où sont reproduites les principales modalités actives (en noir), celles qui contribuent le plus à la définition des axes étant soulignées, et où sont projetées les variables supplémentaires donnant un sens aux deux axes (en blanc) : le

groupe socioprofessionnel (avec la distinction entre qualifiés et non-qualifiés) pour le premier axe, l'âge pour le deuxième. Les variables issues de la question portant sur « les trois thèmes qui correspondent le mieux [aux personnes interrogées], parmi ceux qui ont été abordés [dans le questionnaire] » sont indiquées en italique gras : cette question, centrale dans le questionnement et dans l'analyse de la construction des identités que l'enquête permet, constitue le résumé que la personne a souhaité donner d'elle-même à l'issue de l'entretien. Nous avons distingué pour chaque thème l'ordre dans lequel il a été cité par l'enquêté (en premier, en second, en troisième ou non cité). Les modalités relatives aux loisirs (en majuscule) font référence à l'activité à laquelle les personnes enquêtées sont le plus attachées.

Les variables supplémentaires projetées sur le graphique B correspondent aux caractéristiques objectives usuelles du repérage social : le genre, l'âge, l'origine géographique, le niveau de diplôme, la position sociale ainsi que celle de son conjoint, et le revenu du ménage (par unité de consommation). Les libellés en blanc correspondent aux caractéristiques des non-qualifiés, celles des qualifiés sont en noir et celles des très qualifiés sont en italique.



Graphique A
Une représentation factorielle de la construction des identités



Lecture : « ONQ », « ENQ » signifient ouvriers et employés non qualifiés, « OQ » et « EQ », « ouvriers et employés qualifiés, « Pl », professions intermédiaires, et « C », cadres.
 Champ : ensemble des actifs occupés.
 Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

L'opposition qui est au principe de la première dimension factorielle permet d'approfondir l'analyse de l'identité sociale des non-qualifiés, telle qu'elle s'exprime dans l'enquête tout au moins. En retrait dans leur participation politique, les non-qualifiés partagent une sociabilité amicale moins étendue et des loisirs moins diversifiés. Ces traits caractéristiques des milieux populaires se retrouvent également chez les ouvriers qualifiés. C'est bien moins le cas chez les employés qualifiés, en raison notamment de la position sociale de leur conjoint. La frontière entre qualifiés et non-qualifiés est de ce point de vue plus marquée pour les employés que pour les ouvriers. À niveau de diplôme, origine géographique, revenu du ménage et position du conjoint donnés, la césure entre très qualifiés, qualifiés et non-qualifiés apparaît cependant bien réelle pour les uns comme pour les autres (cf. tableau 6) : la position sur la première

dimension factorielle s'explique en premier lieu par le niveau de diplôme et la position sociale ; viennent ensuite l'origine géographique, le revenu du ménage et la position du conjoint.

L'école et le travail étant les deux premières sources d'amitiés (Pan Ké Shon, 1998), les non-qualifiés sont peu favorisés du point de vue de la constitution des réseaux amicaux. Ils déclarent en moyenne moins d'amis, leurs amitiés étant davantage ancrées dans le voisinage qu'issues des bancs d'école ou du milieu professionnel. Signe d'une sociabilité refermée sur son entourage caractéristique des milieux populaires, aujourd'hui comme hier (Choquet, Herpin, Kasparian et Verger, 1988), l'amitié s'étend plus rarement à la sphère professionnelle. D'ailleurs, même si les éléments d'environnement (les collègues, les lieux de travail) apparaissent comme les principaux aspects positifs du travail pour les non-qualifiés, ils entretiennent moins fréquemment des relations avec leurs collègues que les autres catégories de salariés. Par ailleurs, alors qu'ils ont davantage de temps libre (Chenu et Herpin, 2002), les non-qualifiés se caractérisent par des activités moins diversifiées, du fait notamment de ressources économiques, culturelles et sociales moindres. C'est essentiellement l'importance accordée à la télévision qui les caractérise. Elle est vécue comme un élément particulièrement important du quotidien : respectivement 39 % et 36 % des ouvriers et employés non qualifiés déclarent « qu'ils auraient du mal à s'en passer », contre seulement 26 % pour les employés qualifiés et les professions intermédiaires, et 20 % pour les cadres. De ce point de vue, la proximité des ouvriers qualifiés (37 %) avec les non-qualifiés se confirme.

Signes résiduels d'une « culture populaire » (8) ou « choix du nécessaire » (Bourdieu, 1979), la sociabilité amicale plus réduite des non-qualifiés et la moindre diversité de leurs pratiques de loisirs témoignent aussi de la distance qui les sépare des questions de l'enquête *Histoire de vie* : qu'il s'agisse des activités de loisirs, de la sociabilité amicale ou, plus généralement de l'importance accordée aux thèmes abordés dans l'enquête, les réponses des ouvriers et employés

Tableau 6
Des modalités d'intégration sociale qui demeurent différentes selon les groupes sociaux

Déterminants de la position sur le premier axe factoriel	Paramètre	Écart-type
Constante	0,74***	0,05
Femme	0,06**	0,03
Homme	Réf.	
Moins de 30 ans	- 0,14***	0,03
De 30 à 50 ans	Réf.	
Plus de 50 ans	0,05	0,04
Immigré	- 0,28***	0,05
Issu de l'immigration (1)	0,02	0,05
Non immigré ou issu de l'immigration (1)	Réf.	
Primaire	- 0,69***	0,05
Secondaire	- 0,29***	0,03
Supérieur	Réf.	
Ouvriers non qualifiés	- 0,74***	0,06
Employés non qualifiés	- 0,63***	0,05
Ouvriers qualifiés	- 0,49***	0,04
Employés qualifiés	- 0,28***	0,04
Cadres et professions intermédiaires	Réf.	
Pas de conjoint	- 0,06	0,04
Conjoint sans emploi	- 0,08	0,05
Conjoint indépendant	- 0,14*	0,08
Conjoint non qualifié	- 0,17***	0,05
Conjoint qualifié	- 0,30***	0,04
Conjoint très qualifié	Réf.	
Revenu faible	- 0,27***	0,04
Revenu moyen	- 0,14***	0,03
Revenu élevé	Réf.	

(1) Définition : les personnes « issues de l'immigration » sont les personnes qui ne sont pas elles-mêmes immigrées, mais dont au moins un des parents l'est.

Lecture : modélisation linéaire de la position des salariés sur le premier axe factoriel de l'analyse des correspondances multiples de l'encadré 2, en fonction de leurs caractéristiques individuelles ; l'estimation du modèle est effectuée selon la méthode des MCO ($R^2 = 0,30$). * significatif au seuil de 10 %, ** au seuil de 5 % *** au seuil de 1 %.

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

8. Si tant est qu'elle ait jamais existé. Comme l'indique Bourdieu dans *La distinction*, « Ceux qui croient en l'existence d'une « culture populaire », véritable alliance de mots à travers laquelle on impose, qu'on le veuille ou non, la définition dominante de la culture, doivent s'attendre à ne trouver, s'ils vont y voir, que les fragments épars d'une culture savante plus ou moins ancienne [...] et non la contre-culture qu'ils appellent, culture réellement dressée contre la culture dominante, sciemment revendiquée comme symbole de statut ou profession d'existence séparée. »

non qualifiés reflètent en effet les difficultés qu'ils ont à « entrer » dans la logique du questionnaire. Par exemple, la moindre diversité des loisirs pratiqués peut être due en partie à la liste des activités proposées, au choix des exemples retenus, au vocabulaire utilisé (9). En effet, bien qu'elle comprenne quelques loisirs traditionnellement présentés comme populaires (la pêche et la chasse ou la couture, la broderie et le tricot), la liste des activités ne peut être considérée comme indépendante de ses conditions sociales de production (par des sociologues et statisticiens) : elle reflète une forme d'ethnocentrisme dont l'enquête ne peut prétendre s'abstraire. D'ailleurs, bien plus que les autres salariés, les non-qualifiés mentionnent (grâce à la question prévue à cet effet) des activités de loisirs qui ne sont pas proposées dans la liste, comme la moto ou le shopping. De la même manière, il y a une différence entre « partager des valeurs ou une manière de vivre avec ses amis » et le formaliser en ces termes. Cette distance qui sépare les non-qualifiés du modèle type de construction des identités qui se dessine comme la trame invisible, mais socialement marquée (10), du questionnaire se révèle de façon encore plus nette lorsqu'on demande aux personnes interrogées « les trois thèmes qui [leur] correspondent le mieux, parmi ceux qui ont été abordés (dans le questionnaire) » : seulement 61 % et 59% des ouvriers et employés non qualifiés en citent trois ; cette proportion croît à mesure que l'on monte dans l'échelle des emplois, elle atteint 81 % pour les cadres (cf. tableau 7). Plus que les autres salariés, les non-qualifiés ont des difficultés à se décrire, mais aussi d'une certaine manière à se percevoir, à partir de la grille d'analyse présentée dans l'enquête. Les difficultés dont ils témoignent pour « entrer » dans le questionnaire ne sont pas seulement révélatrices

d'un éloignement par rapport au questionnaire et à l'enquête, comme mode d'interrogation sociologique, mais aussi par rapport à toutes les situations d'interaction dont elle peut s'approcher (les entretiens d'embauche par exemple).

Le portrait des non-qualifiés qui se dessine sur l'espace des identités (à gauche du graphique A de l'encadré 2) s'inscrit ainsi en négatif de celui des cadres et professions intellectuelles supérieures de plus de cinquante ans (en bas à droite du graphique A de l'encadré 2). Les non-qualifiés s'écartent en effet du modèle dominant de construction des identités où l'équilibre affiché entre famille, situation professionnelle et relations amicales s'accompagne d'un attachement aux valeurs, religieuses pour certains, politiques pour d'autres. La participation à des associations locales, la proximité avec les partis politiques et le souhait de partager ses opinions politiques avec ses enfants caractérisent plus que d'autres les milieux favorisés et cultivés. De ce point de vue, au-delà du capital économique ou culturel, c'est la capacité à entretenir et à mobiliser des réseaux sociaux diversifiés qui distingue le plus le haut du bas de l'échelle sociale, comme en témoignent les engagements associatifs et

9. Lire, écouter de la musique, aller au cinéma, aller au spectacle (théâtre, concert, danse, cirque...), visiter une exposition ou aller dans un musée, un monument historique, regarder la télévision, utiliser un ordinateur, une console de jeux, faire du sport ou pratiquer une activité physique, faire de la marche, des randonnées, faire des voyages, du tourisme, faire de la musique, de la peinture ou une autre activité artistique (danse, théâtre, écriture, photo...), faire une collection, avoir une activité bénévole, effectuer des travaux de mécanique, de bricolage, de décoration, faire du jardinage, faire du tricot, de la broderie, de la couture, faire la cuisine « pour le plaisir », aller à la pêche ou à la chasse.

10. On peut considérer comme Heinich (2000) dans son analyse du dispositif d'enquête que le normatif risque de s'imposer au descriptif, d'autant plus que les enquêtes de l'Insee sont marquées du sceau de l'État.

Tableau 7

Une position de « retrait » par rapport aux modalités dominantes d'intégration sociale telles qu'elles apparaissent dans l'enquête *Histoire de vie*

En %

	Partager des valeurs, une manière de vivre avec ses amis	Nombre de loisirs ou d'occupations différentes		Nombre de thèmes cités pour se définir	
		Moins de 6	10 ou plus	0 ou 1	3
Cadres	68	14	54	5	81
Professions intermédiaires	64	20	40	8	76
Employés qualifiés	60	26	32	12	72
Ouvriers qualifiés	47	41	14	10	67
Employés non qualifiés	44	40	19	11	59
Ouvriers non qualifiés	39	45	11	16	61

Lecture : le nombre de loisirs ou d'occupations pratiquées au cours des 12 derniers mois est déclaré à partir d'une liste de 26 types de loisirs proposés ou cités ; alors qu'on leur demande les 3 thèmes qui leur correspondent le mieux, parmi les 9 grands thèmes abordés dans l'enquête (famille, lieux, métier ou études, amis, passion ou loisirs, physique ou apparence, problème de santé ou handicap, origines géographiques, opinions politiques ou religieuses), 16 % des ouvriers non qualifiés n'en citent aucun ou un seul.

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

l'importance accordée aux amis par les cadres. Dans un contexte où les classes sociales ne sont plus guères présentées, et perçues, comme des groupes générateurs d'intégration sociale, mais bien davantage comme un entrelacs de réseaux sociaux (amicaux et professionnels) que l'on apprend à mobiliser, les non-qualifiés apparaissent bien démunis, isolés, et parfois exclus. Si les cadres expriment aujourd'hui plus que les autres salariés le sentiment d'appartenir à une classe sociale, c'est que le mouvement d'individualisation qui s'est développé dans la société française a été ressenti différemment en haut et en bas de l'échelle sociale depuis une trentaine d'années : d'un côté, ce mouvement est allé de pair avec une plus grande affirmation de soi, en tant qu'individu capable de maîtriser divers registres de présentation de soi et de mobiliser des réseaux sociaux étendus et diversifiés ; de l'autre, il s'est accompagné d'une « position de retrait » par rapport à la société, les non-qualifiés apparaissant désarmés face à l'absence de visibilité collective des catégories supérieures et à l'érosion des repères identitaires qui structuraient auparavant les milieux populaires.

L'ensemble de cette population n'est pourtant pas logée à la même enseigne. L'effacement de l'identité de classe, autrefois fortement structurante, a permis une autonomisation et une fragmentation des identités. Au-delà des spécificités des ouvriers et des employés non qualifiés (11), des formes concurrentes de construction identitaire se cristallisent ainsi de façon particulièrement visible sur des sous-populations non qualifiées (les jeunes et les plus âgés, les femmes, les immigrés ou issus de l'immigration, les moins diplômés).

En l'absence d'identité de classe marquée, la fragmentation des identités apparaît plus visible pour les non-qualifiés

La catégorie des travailleurs non qualifiés est structurée par l'opposition entre jeunes, souvent des hommes sur des postes d'ouvrier, parfois issus de l'immigration, et plus âgés, plus souvent des femmes peu diplômées sur des postes d'employé. Dans l'espace de la construction des identités, la projection de différentes sous-populations (les femmes, les jeunes, les plus âgés, les peu diplômés, les immigrés, les plus pauvres, etc.) témoigne de la dispersion des positions au sein des groupes sociaux, et notamment

des non-qualifiés (cf. graphique B, encadré 2). Au-delà des frontières relativement consistantes entre les groupes sociaux que dessine cette représentation factorielle des identités, c'est précisément un éclatement des constructions identitaires qui caractérise les non-qualifiés. En l'absence d'une identité de classe qui auparavant organisait la perception que les milieux populaires avaient de leurs situations et trajectoires sociales, l'identité des travailleurs non qualifiés apparaît morcelée. Alors que les catégories supérieures ont toujours comme point commun d'être le fruit d'une sélection sociale (par le biais des générations ou des trajectoires personnelles) et de maîtriser ainsi, jeunes comme plus âgés, les ressorts de leur destinée collective, les situations des non-qualifiés apparaissent bien différentes selon les âges.

Coupure entre jeunes et moins jeunes : tout dépend de la carrière

L'opposition entre jeunes et plus âgés est au principe de la deuxième dimension factorielle qui structure l'espace des identités : elle correspond à l'évolution des modèles de construction des identités avec le cycle de vie, entre de jeunes adultes qui accordent plus de place aux loisirs et aux amis et des adultes plus âgés qui sont plus attachés à la famille et aux lieux (12). Les jeunes se caractérisent par un moindre attachement à leur environnement géographique : ils affirment qu'ils n'auraient pas de regret s'ils quittaient leur quartier, leur commune ou leur région ; ils sont moins nombreux à voter aux élections locales. Exprimant à l'inverse le projet de continuer à vivre là où ils sont, les plus âgés trouvent important que leurs enfants partagent leurs croyances ou leur position par rapport à la religion. Cependant, si l'opposition selon les âges traverse tous les milieux sociaux, elle ne prend pas la même forme pour les cadres que pour les non-qualifiés.

Les jeunes cadres se distinguent des cadres plus âgés davantage par l'ordre des thèmes qu'ils

11. Dans la suite de l'article, les analyses ne mentionneront plus de façon systématique la distinction entre ouvriers et employés non qualifiés. Les différences entre ces deux catégories pourront être appréhendées au travers de leurs caractéristiques socio-démographiques (les jeunes hommes pour les ouvriers, les jeunes femmes pour les employés de commerce et de l'hôtellerie restauration, les femmes plus âgées pour les assistantes maternelles, les aides à domicile et les agents de services).

12. Ces lieux peuvent être des lieux où ils ont vécu (aujourd'hui ou autrefois) mais aussi des lieux de vacances passées ou actuelles, de week-end, des lieux d'origine de leur famille, des lieux dans lesquels vivent des proches, des lieux où ils ont des projets, etc.

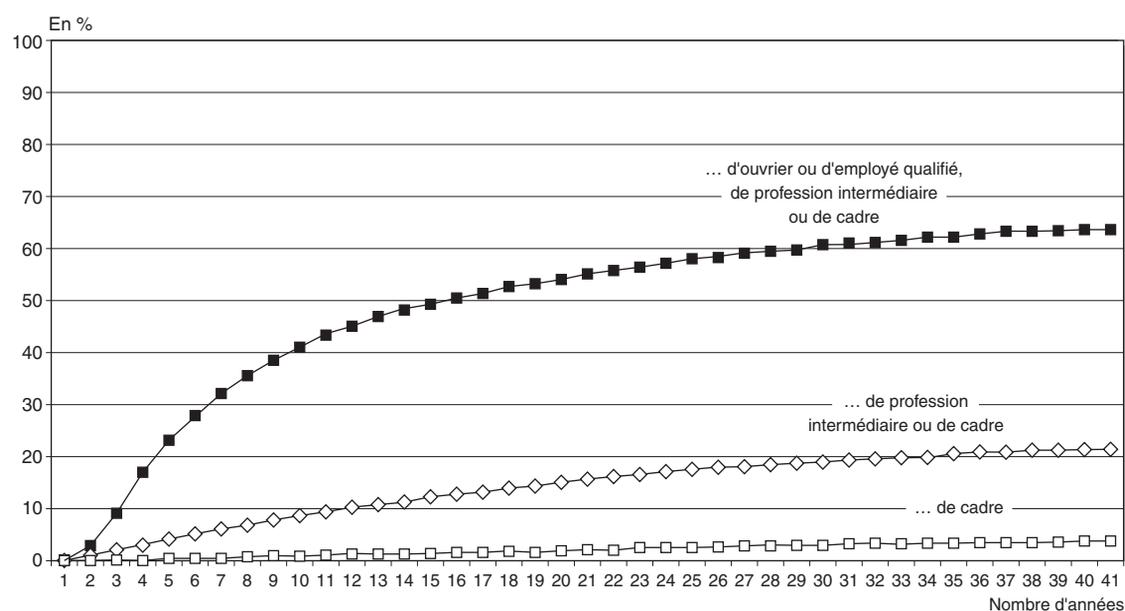
citent pour se définir que par les thèmes eux-mêmes : le travail passe devant la famille ; les loisirs (le sport, les voyages) et les amis (qu'ils voient au moins une fois par semaine) sont plus souvent cités. L'importance accordée à la politique est partagée quel que soit l'âge, même si elle s'exprime de façon moins institutionnelle pour les jeunes : les engagements se font plus en faveur d'un mouvement ou d'une cause politique qu'en faveur des partis, les convictions s'affichent plus souvent à travers un vêtement ou un objet. Dans les catégories supérieures, jeunes et plus âgés partagent une même manière de construire leurs identités. En devenant parents, les facettes identitaires mises en avant par les jeunes se rapprochent de celles de leur aînés, les loisirs de jeunesse étant remplacés par la famille.

À l'inverse des cadres qui peuvent partager le sentiment d'appartenir aujourd'hui et dans l'avenir à un même milieu social, les non-qualifiés ont des positions objectivement et subjectivement bien différentes par rapport à leurs trajectoires selon qu'ils sont jeunes ou âgés. En situation de reclassement après une rupture professionnelle ou familiale ou à la fin d'une carrière effectuée comme salarié non qualifié, les plus âgés, qu'ils soient employés de maison, assistantes maternelles, agents de service ou

ouvriers spécialisés se résignent à une position professionnelle et sociale qu'ils n'ont que peu d'espoir de voir évoluer. Déclarant plus que les autres salariés ne voir que rarement des amis, ils se centrent sur leur famille, leur quartier ou leur communauté d'origine. Les jeunes non qualifiés, ouvriers spécialisés sur des chaînes de montage, manœuvres sur des chantiers, mais aussi employés de la restauration rapide ou de la grande distribution, ne font pas de la famille et du travail des réalités prioritaires pour se définir. Ils jugent en particulier le travail peu important, veulent changer de métier, d'horaire, etc. Pour eux, la position de retrait caractéristique des non-qualifiés se traduit par une attitude de rejet des piliers de la construction des identités que sont le travail et la famille. Qu'elles aient pour décor les grandes villes ou les zones rurales, ces situations rappellent les descriptions ethnographiques récentes des « jeunes des quartiers » (Beaud et Pialoux, 2003) et des « gars du coin » (Renahy, 2005).

Cependant, d'après l'analyse des biographies professionnelles que permet l'enquête *Histoire de vie*, une majorité des jeunes non qualifiés accèdent à un emploi qualifié en cours de carrière. Ainsi, si l'avenir des jeunes interrogés dans l'enquête ressemble à celui de leurs aînés, 60 % des non-qualifiés exerceront d'ici la fin

Graphique IV
Évolution au cours de la carrière de la proportion de salariés débutants en emploi non qualifié et accédant à un emploi...



Lecture : dix ans après le début de leur emploi, 9 % des débutants non qualifiés ont accédé à un emploi de profession intermédiaire ou de cadre (avec ou sans passage préalable par un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié). Les courbes de survie ont été estimées à partir d'un modèle de durée non paramétrique.
Champ : ensemble des personnes ayant exercé un emploi non qualifié en début de carrière (N = 2 623).
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

de leur carrière un emploi de niveau de qualification supérieur à celui d'ouvrier ou d'employé qualifié, 20 % atteindront le niveau de profession intermédiaire et 5 % celui de cadre (cf. graphique IV). Ce faisant, ils se rapprocheront progressivement du modèle de construction identitaire de ces catégories : au sein des ouvriers et employés qualifiés, les salariés qui sont passés par l'emploi non qualifié ne se distinguent pas de ceux qui ont accédé directement à ces emplois ; un écart demeure au sein des professions intermédiaires et des cadres (cf. encadré 3). Pour les non-qualifiés qui n'accèdent pas à l'emploi qualifié ou très qualifié, la position de rejet du modèle dominant que constitue la famille, le travail et les amis se transforme progressivement en une position de repli sur soi-même et sur son milieu.

Si plus que tout autre, les emplois non qualifiés peuvent être présentés et vécus comme des emplois de transition, la situation n'est pas la même selon que l'on est diplômé ou non, homme ou une femme, immigré ou non. L'estimation d'un modèle d'accès à l'emploi qualifié révèle ainsi la disparité des situations individuelles (cf. tableau 8) : à type d'emploi non qualifié occupé (de début ou de milieu de carrière), date d'entrée sur le marché du travail (avant ou après le premier choc pétrolier), génération, genre et

origine géographique contrôlés, un facteur trois sépare la probabilité d'accès instantanée à l'emploi qualifié (13) des non-qualifiés ayant effectué des études supérieures de celle des non-qualifiés qui ont arrêté leur scolarité au primaire ; les différences sont également fortes pour le genre (de l'ordre d'un facteur 2,5) ; elles sont plus faibles pour l'origine géographique, mais restent non négligeables tout comme pour le type d'emploi non qualifié. Pour des jeunes peu diplômés ou, plus encore, déclassés à leur entrée sur le marché du travail, les emplois non qualifiés sont bien, aujourd'hui comme hier, des emplois d'insertion. Ces emplois correspondent en revanche à des situations plus durables, qui ne débouchent qu'en de rares cas sur des emplois plus qualifiés, pour des femmes entrées en cours de carrière sans qualification professionnelle sur le marché du travail ou pour des salariés en situation de reclassement du fait des mutations agricoles et industrielles.

L'opposition en termes de construction des identités des salariés jeunes et des plus âgés apparaît bien plus marquée en bas de l'échelle sociale qu'en haut. Elle reflète des destins sociaux différents et s'accompagne parfois de tensions

13. La note de lecture du tableau 8 précise le sens exact du coefficient.

Tableau 8
Des possibilités contrastées d'accès à l'emploi qualifié

	Paramètre	Écart-type	« Rapports de chance »
Épisode d'emploi non qualifié en milieu de carrière <i>Épisode d'emploi non qualifié en début de carrière</i>	- 0,24*** <i>Réf.</i>	0,05	0,79
Entrée sur le marché du travail après 1974 <i>Entrée sur le marché du travail avant 1974</i>	- 0,01 <i>Réf.</i>	0,11	0,99
<i>Né avant 1936</i>	<i>Réf.</i>		
Né entre 1936 et 1945	0,18**	0,08	1,20
Né entre 1946 et 1955	0,21**	0,07	1,24
Né entre 1956 et 1965	0,09	0,11	1,09
Né entre 1966 et 1975	0,14	0,14	1,15
Né après 1975	- 0,17	0,19	0,84
Femme <i>Homme</i>	- 0,87*** <i>Réf.</i>	0,05	0,42
Immigré Issu de l'immigration (1) <i>Non immigré ou issu de l'immigration (1)</i>	- 0,31*** 0,05 <i>Réf.</i>	0,06 0,07	0,73 1,05
Primaire Secondaire 1 ^{er} cycle Secondaire 2 ^e cycle <i>Supérieur</i>	- 1,15*** - 0,76*** - 0,46*** <i>Réf.</i>	0,10 0,09 0,10	0,32 0,47 0,63

(1) Définition : les personnes « issues de l'immigration » sont les personnes qui ne sont pas elles-mêmes immigrées, mais dont au moins un des parents l'est.

Lecture : le « rapport de chance » (hazard ratio) de 0,42 pour le fait d'être une femme (avec comme modalité de référence le fait d'être un homme) correspond à une probabilité instantanée (chaque année) d'accéder à l'emploi qualifié plutôt que de rester dans un emploi non qualifié 0,42 fois plus faible lorsque l'on est une femme plutôt qu'un homme. Les estimations ont été effectuées sur un modèle de durée semi-paramétrique à hasard proportionnel (modèle de Cox). * significatif au seuil de 10 %, ** au seuil de 5 % *** au seuil de 1 %.

Définition : les « issus de l'immigration » sont les personnes qui ne sont pas immigrées, mais dont au moins un des parents l'est.

Champ : ensemble des personnes ayant été salarié non qualifié au moins une année au cours de leur carrière (N = 3 664).

Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

Encadré 3

TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE ET CONSTRUCTION DES IDENTITÉS DES NON-QUALIFIÉS

Les biographies professionnelles permettent de reconstituer la trajectoire des individus interrogés dans l'enquête. Nous avons ainsi pu repérer toutes les personnes qui ont connu une période d'emploi non qualifié au cours de leur carrière : 79 % de celles qui sont en âge de travailler sont encore en emploi à la date d'enquête. Outre les personnes qui sont non qualifiées à cette date, cette population comprend 45 % des ouvriers et employés qualifiés (55 % des ouvriers et 37 % des employés), 23 % des professions intermédiaires et 7 % des cadres. Au total, 43 % des actifs occupés (hors exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise) ont été ou sont encore non-qualifiés au moment de l'enquête.

Nous avons classé ces personnes en fonction de la distance temporelle qui les sépare du premier emploi non qualifié qu'elles ont occupé (cf. tableau ci-dessous) : c'est ainsi la trace de l'emploi non qualifié sur les trajectoires professionnelles que nous avons

pu représenter à la date d'enquête. Afin de mesurer l'impact à plus ou moins long terme d'un passage par l'emploi non qualifié, nous avons alors projeté ces différentes sous-populations sur la représentation factorielle de la construction des identités (cf. graphique ci-dessous).

Cette représentation permet d'imaginer quelles ont été les trajectoires des personnes non qualifiées : par exemple, une personne non qualifiée en début de carrière qui est devenue qualifiée après une dizaine d'années, et accède à l'emploi très qualifié en fin de carrière passerait du quadrant nord-ouest au quadrant sud-est. Qu'ils aient occupé un emploi non qualifié il y a moins de 10 ans, il y a entre 10 et 20 ans ou il y a plus de 20 ans, les non-qualifiés ont de fait une position qui évolue sensiblement vers la droite du graphique lorsqu'ils accèdent à l'emploi qualifié ou très qualifié, signe d'un rapprochement avec les modalités dominantes d'intégration sociale.

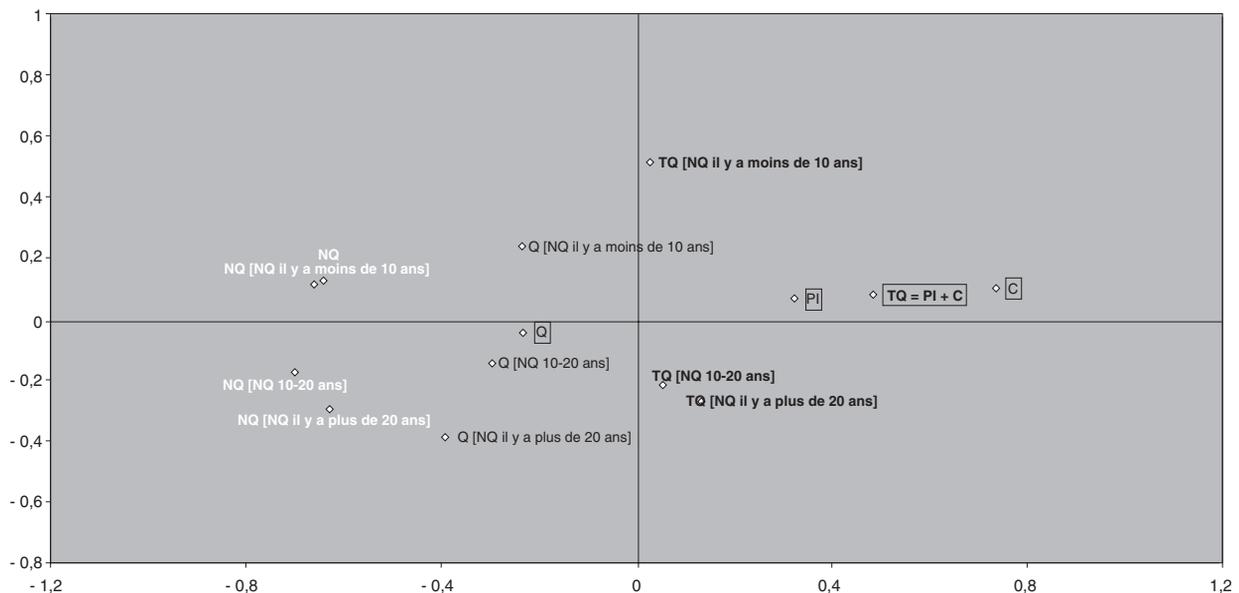
La place de l'emploi non qualifié en cours de carrière

En %

Date du début du premier épisode d'emploi non qualifié	Emploi à la date d'enquête				
	Non qualifié	Qualifié	Profession intermédiaire	Cadre	Profession intermédiaire ou cadre
Moins de 10 ans	41	9	5	2	4
De 10 à 20 ans	23	12	5	1	4
Plus de 20 ans	36	23	13	5	10
Jamais	0	55	77	93	83
Total	100	100	100	100	100

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).
Source : enquête Histoire de Vie – Construction des Identités, Insee, 2003.

L'impact d'un passage par l'emploi non qualifié sur la construction des identités



Lecture : les personnes sont repérées à la fois selon leur position professionnelle à la date d'enquête (NQ, Q et TQ) et selon la date à laquelle elles ont été non qualifiées (NQ il y a moins de 10 ans, NQ entre 10 et 20 ans et NQ il y a plus de vingt ans). L'étiquette « Q [NQ 10 - 20 ans] » correspond ainsi par exemple aux personnes qui occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié à la date d'enquête et qui ont occupé un emploi d'ouvrier ou d'employé non qualifié entre dix et vingt ans auparavant. Seules les étiquettes encadrées ne font pas référence aux personnes ayant exercé un emploi non qualifié par le passé, elles correspondent à l'ensemble des personnes d'une situation professionnelle donnée à la date d'enquête. Ces situations professionnelles sont représentées en blanc pour les ouvriers et employés non qualifiés (NQ), en noir non gras pour les ouvriers et employés qualifiés (Q) et en noir gras les professions intermédiaires et cadres (TQ).

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).
Source : enquête Histoire de Vie – Construction des Identités, Insee, 2003.

internes à la catégorie (Beaud, Pialoux, 1999). Ces tensions, entre des jeunes qui pensent occuper ces emplois de façon transitoire, ce qui sera le cas pour la majorité d'entre eux, et des plus âgés qui ont appris à vivre avec dans la durée, peuvent se cristalliser sur des sous-populations particulières comme les femmes ou les immigrés. Le risque est alors grand d'assister à une fragmentation des identités et par déplacement successif de l'antagonisme social à une « lutte de déclasserment dans la classe » (Bourdieu, 1979).

Des femmes et des immigrés qui, plus âgés et moins diplômés, désinvestissent la sphère professionnelle et se replient sur leurs origines familiales et géographiques

Les différences de construction des identités entre hommes et femmes, mais aussi entre immigrés et non-immigrés sont plus visibles au sein des non-qualifiés. Elles témoignent de ce qu'en l'absence d'une identité de classe permettant d'unifier, au moins symboliquement, le bas de l'échelle sociale, c'est en haut de cette échelle que les modèles identitaires apparaissent les moins diversifiés : le mécanisme de sélection qui conditionne la mobilité sociale, individuelle ou générationnelle, constitue ainsi un puissant facteur d'homogénéisation des constructions identitaires. Même si les mécanismes de « séparatisme social » (Maurin, 2004) sont présents dans l'ensemble de la société, leurs effets sont nettement plus visibles en bas. Pour ceux qui, comme les femmes ou les immigrés, ont beaucoup moins de chance d'accéder à des positions sociales élevées, les situations de repli identitaire, loin des formes dominantes d'intégration et de participation sociale, sont alors fréquentes.

Au sein des salariés non qualifiés, les femmes sont plus âgées et moins diplômées que les hommes. Elles se concentrent vers leur famille

et leur lieu de vie (cf. tableau 9). Si, laissées pour compte dans la sphère professionnelle, elles se résignent à des emplois qu'elles n'espèrent plus beaucoup voir s'améliorer, elles ne se tournent pas pour autant vers des loisirs ou une passion. Situées en « retrait » dans leur espace professionnel et dans leur participation sociale, elles ont du mal à se retrouver dans les thèmes abordés dans l'enquête. À l'inverse les femmes cadres, plus diplômées et plus jeunes, se distinguent assez peu de leurs collègues masculins : pas plus qu'eux, elles ne regretteraient leur quartier, commune ou région en cas de déménagement ; elles adhèrent tout autant qu'eux aux thèmes proposés pour se définir. Les différences entre hommes et femmes, du point de vue des constructions identitaires sont bien plus fortes au sein des populations non qualifiées que dans les catégories supérieures, où elles apparaissent plus ténues par effet de conformité sociale. En raison de la sur-sélection sociale dont elles sont le produit, les femmes cadres se situent même davantage encore que les hommes cadres dans une logique d'affirmation individuelle (14).

Immigrés et non-immigrés se distinguent aussi plus fortement lorsqu'ils sont en bas de l'échelle sociale. Au sein des non-qualifiés, les immigrés apparaissent ainsi, encore plus que les femmes, en retrait quant à leur intégration professionnelle et sociale. Les discriminations sur le marché du travail, l'absence de droit de vote pour les immigrés n'ayant pas la nationalité française et les différences de repérage social entre pays d'origine et pays d'accueil expliquent cette situation, qui s'accompagne d'une forme de repli vers la famille, lorsqu'elle n'est pas trop éloignée, et vers la communauté d'origine (à travers les amitiés et la religion). Ces différen-

14. En référence à leur histoire familiale, et à situation familiale donnée, elles se définissent bien plus que dans les autres catégories sociales comme des « femmes tout simplement », et non comme des « filles » ou des « mères » ; leur engagement politique est plus marqué que celui des hommes, notamment dans la volonté de transmettre des opinions à leurs enfants, leur sociabilité professionnelle également.

Tableau 9
Des différences entre hommes et femmes plus marquées au sein des non-qualifiés

	Regretterait son quartier, sa commune ou sa région en cas de déménagement		Cite les passions ou loisirs comme thème pour se définir		Cite 3 thèmes pour se définir	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Cadres	54	56	36	28	82	79
Professions intermédiaires	56	54	39	28	75	78
Employés et ouvriers qualifiés	55	58	34	26	69	70
Employés et ouvriers non qualifiés	48	61	39	19	66	57

Champ : ensemble des actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

ces entre immigrés et non-immigrés s'atténuent à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sociale, elles disparaissent pratiquement au sein des catégories supérieures : ainsi, le sentiment d'appartenir à une classe sociale ou d'être proche d'un parti politique est le même que l'on soit immigré ou non, lorsque l'on est cadre ; de la même manière, le fait d'avoir des amis « issus du même endroit » ne distingue pas les immigrés des non-immigrés en haut de l'échelle sociale. S'ils peuvent témoigner de la disparité des formes d'immigration (selon le pays d'origine par exemple), ces résultats reflètent surtout la force du processus de sélection sociale qui conditionne l'accès des immigrés aux emplois qualifiés : en effet, d'après l'enquête *Histoire de Vie*, les pays d'origine des immigrés ne diffèrent pas sensiblement selon qu'ils sont qualifiés ou non (il s'agit en grande partie de salariés issus du Maghreb, de l'Europe du Sud et de l'Afrique subsaharienne) ; c'est principalement l'âge d'arrivée en France et de façon secondaire l'ancienneté de l'immigration qui explique la position sociale des immigrés et, par-là, le degré de conformité au modèle dominant de construction des identités.

En bas, en l'absence d'une identité de classe qui transcende la diversité des situations individuelles et de mécanismes d'intégration sociale qui donneraient aux plus démunis des non qualifiés le sentiment d'avoir une place dans la société, le risque de repli sur des valeurs correspondant à leur histoire personnelle et collective, et parfois de tension identitaire, est grand. En témoigne par exemple l'opposition très forte qui s'exprime au sein des non-qualifiés entre les immigrés d'une part et, les personnes non immigrées ou issues de l'immigration d'autre part, concernant la religion et l'attachement au lieu national (cf. tableau 10) : c'est particulièrement au sein des non-qualifiés que le souhait

de partager avec ses enfants ses croyances ou sa position par rapport à la religion caractérise les immigrés et qu'à l'inverse le fait de se sentir « avant tout français » en réponse à une question sur « le lieu d'où l'on est » caractérise ceux qui ne sont pas immigrés ou issus de l'immigration. La tension entre ces deux facettes identitaires renvoie à l'évidence au « racisme de ressentiment » qui s'est installé dans les classes populaires (Michelat et Simon, 2004).

* *
*

L'analyse que nous avons proposée constitue une première pierre d'un édifice qui serait une recherche renouvelée sur les milieux populaires, dans leurs composantes objectives et subjectives, et plus particulièrement sur les non-qualifiés. À l'issue de notre parcours, nous avons acquis une certitude : si la catégorie des non-qualifiés, encore émergente dans les représentations statistiques et sociologiques de l'espace social, donne le sentiment d'être **objectivement consistante**, elle apparaît **subjectivement éclatée**. La fragilisation de l'intégration professionnelle, syndicale et politique de ces travailleurs est allée de pair avec un affaiblissement de leur identité de classe, ce qui a conduit à une forme de fragmentation des identités.

Dans l'enquête *Histoire de Vie*, les non-qualifiés se caractérisent ainsi par une « identité de retrait » à l'inverse de cadres qui s'affirment à la fois individuellement et collectivement : signe (à travers cette enquête même) des difficultés qu'ont les catégories supérieures à se représenter ces salariés autrement qu'en « négatif » comme des **non** (encore) qualifiés, des **non** (encore) intégrés ; signe aussi des difficultés qu'ont les non-qualifiés à se représenter, et donc

Tableau 10
Attachement au lieu national, croyances ou position par rapport à la religion

En %

	En référence au « lieu d'où l'on est », se sent avant tout français		Trouve important que ses enfants partagent ses croyances ou sa position par rapport à la religion	
	Immigrés	Non-immigrés ou issus de l'immigration	Immigrés	Non-immigrés ou issus de l'immigration
Cadres	68	59	30	21
Professions intermédiaires	41	58	43	17
Employés et ouvriers qualifiés	38	64	45	17
Employés et ouvriers non qualifiés	32	69	57	16

Définition : les « non immigrés ou issus de l'immigration » sont les personnes non immigrées dont aucun des parents n'est immigré.
Champ : immigrés et non issus de l'immigration actifs occupés (hors exploitants agricoles, commerçants et artisans).
Source : enquête Histoire de vie – Construction des identités, Insee, 2003.

à se vivre, comme des individus aux identités plurielles et aux réseaux sociaux diversifiés ; signe enfin d'une société où la valorisation des caractéristiques individuelles et l'affaiblissement des représentations collectives a fragilisé les plus démunis alors qu'elle a été autorisée, voire favorisée par les catégories supérieures.

Des formes concurrentes de construction identitaire se cristallisent autour de populations exclues des modalités dominantes d'intégration sociale. Sans unité dans leur imaginaire social et politique, sans perspectives professionnelles partagées, les non-qualifiés sont particulièrement désarmés pour faire face à des situations où ils partagent pourtant une même forme de domination au travail et un même sentiment d'insécurité sociale. Ces résultats confirment *a*

posteriori tout l'intérêt de l'enquête *Histoire de Vie* qui a été pensée afin de permettre notamment de « replacer la question de l'intégration des immigrés dans la question plus vaste de l'intégration des classes populaires et des franges défavorisées de la société » (Héran, 1998).

Au-delà de cette enquête, notre travail illustre l'importance des catégories statistiques quant à la visibilité et à l'identité des catégories sociales. D'ailleurs, en l'absence de définition agrégée dans la nomenclature socioprofessionnelle française, la décision de créer une catégorie regroupant ouvriers et employés non qualifiés dans la nomenclature européenne constitue un point d'appui important pour l'analyse future, tant économique que sociologique, du travail et des travailleurs non qualifiés. □

BIBLIOGRAPHIE

Alonzo P. (1998), « La stratégie de résistance des caissières de la grande distribution », *Travail et Emploi*, n° 76, pp. 37-51.

Amossé T. (2004), « Mythes et réalités de la syndicalisation en France », *Premières synthèses*, n° 44.2, Dares.

Amossé T. (2002), « Vingt-cinq ans de transformation des mobilités sur le marché du travail », *Données sociales*, Insee, pp. 235-242.

Amossé T. et Chardon O. (2002), « La carte des professions (1982-1999) : le marché du travail par le menu », *Données sociales*, Insee, pp. 215-223.

Amossé T. et Delteil V. (2004), « L'identité professionnelle des cadres en question », *Travail et emploi*, n° 99, pp. 85-101.

Baudelot C. et Gollac M. (2002), *Travailler pour être heureux ?*, Fayard.

Baudelot C. et Establet R. (2005), « Classes en tous genres », in Maruani M., *Femmes, genres et société, l'état des savoirs*, La Découverte.

Beaud S. et Pialoux M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard.

Beaud S. et Pialoux M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard.

Bisault L., Destival V. et Goux D. (1994), « Emploi et chômage des « non qualifiés » en France », *Économie et Statistique*, n° 273, pp. 17-27.

Boltanski L. (1982), *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Éditions de Minuit.

Bouffartigue P. (dir.) (2004), *Le retour des classes sociales*, La Dispute.

Bouffartigue P. (dir.) (2001), *Les cadres : fin d'une figure sociale*, La Dispute.

Bourdieu P. (1979), *La distinction : critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit.

Bozon M. (1985), « Les recherches récentes sur la culture ouvrière : une bibliographie », *Terrain*, n° 5, pp. 46-56.

- Burnod G., Cartron D. et Pinto V. (2000)**, « Etudiants en fast-food : les usages sociaux d'un « petit boulot » », *Travail et Emploi*, n° 83, pp. 137-156.
- Burnod G. et Chenu A. (2001)**, « Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socio-professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 86, pp. 87-105.
- Castel R. (1994)**, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard (réédition collection « Folio essais », Gallimard, 1999).
- Castel R. (1999)**, « Pourquoi la classe ouvrière a-t-elle perdu la partie ? », *Les nouveaux rapports de classe*, Actuel Marx, PUF.
- Chardon O. (2001)**, « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première*, n° 796, Insee.
- Chardon O. (2002)**, « La qualification des employés », *document de travail*, n° F 0202, Insee.
- Chauvel L. (1999)**, « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 1, pp. 79-96.
- Chauvel L. (2001)**, « Le retour des classes sociales », *Revue de l'OFCE*, n° 79, pp. 315-359.
- Chenu A. (1990)**, *L'archipel des employés*, Insee, collection Études.
- Chenu A. et Herpin N. (2002)**, « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », in dossier « Temps sociaux et temps professionnels au travers des enquêtes Emploi du temps », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 15-37.
- Choquet O., Herpin N., Kasparian L. et Verger D. (1988)**, « Les conditions de vie des ouvriers : un mode de vie ouvrier ? », *Économie et Statistique*, n° 208, pp. 53-59.
- Desrosières A. et Thévenot L. (1988)**, *Les catégories socioprofessionnelles*, La Découverte (réédition 2002).
- Dubar C. (2003)**, « Sociétés sans classes ou sans structure de classe ? », in dossier « Des sociétés sans classes ? », *Lien social et Politiques*, n° 49, pp. 35-44, Québec.
- Dubé F. (2003)**, « Que faire des classes sociales ? », in dossier « Des sociétés sans classes ? », *Lien social et Politiques*, n° 49, pp. 71-80, Québec.
- Freyssinet J. (2004)**, « Préface », in Méda D. et Vennat F. (dir.) (2004), *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, La Découverte.
- Gadrey J., Jany-Catrice F. et Pernod-Lemattre M. (2004)**, « Les employés non qualifiés : quelles compétences ? », in Méda D. et Vennat F. (dir.) (2004), *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, La Découverte.
- Gollac M. et Volkoff S. (1996)**, « Citius, altius, fortius : l'intensification du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 114, pp. 54-67.
- Goux D. (1991)**, « Coup de frein sur les carrières », *Économie et Statistique*, n° 249, pp. 75-87.
- Heinich N. (2000)**, « Construction des Identités : historique et projet d'enquête », *Lettre d'information sur l'enquête Construction des Identités*, Division Enquêtes et Études Démographiques, Insee, n° 1, novembre.
- Héran F. (1997)**, « La catégorie socioprofessionnelle : réflexions sur le codage et l'interprétation », *Les indicateurs sociopolitiques d'aujourd'hui*, L'Harmattan.
- Héran F. (1998)**, « La construction des identités : réflexions et références pour un projet d'enquête », *note interne*, n° 44-F101, Insee.
- Insee (2000)**, Lettre d'information sur l'enquête Construction des identités, n° 1.
- Maurin É. (2004)**, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Le Seuil.
- Mayer N. (2002)**, *Ces Français qui votent le Pen*, Flammarion.
- Méda D. et Vennat F. (dir.) (2004)**, *Le travail non qualifié, permanences et paradoxes*, La Découverte.
- Michelat G. et Simon M. (2004)**, *Les ouvriers et la politique. Permanences, ruptures, réalignements. 1962-2002*, Presses de Sciences Po.
- Pan Ké Shon J.-L. (1998)**, « D'où sont mes amis venus ? », *Insee Première*, n° 613.

Paugam S. (1991), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF (réédition collection « Quadrige », 2000).

Paugam S. (2000), *Le salarié de la précarité*, PUF.

Renahy N. (2005), *Les gars du coin*, La Découverte.

Schwartz O. (2002), *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du nord*, PUF (première édition en 1990).

Sujobert B. (2003), « Données sociales : quel usage des catégories socioprofessionnelles ? », *Courrier des statistiques*, n° 107, pp. 41-42.

Verret M. (1982), *Le travail ouvrier*, Colin (réédition L'Harmattan, 1979).

DÉFINITION EMPIRIQUE DE L'EMPLOI NON QUALIFIÉ

La définition retenue pour délimiter l'emploi non qualifié au sein des employés (Chardon, 2001) repose sur le critère d'adéquation entre contenu des emplois et spécialité de formation des jeunes qui les exercent, ce qui revient à considérer qu'en début de carrière la formation initiale constitue l'essentiel de la qualification professionnelle. Une profession est ainsi définie comme qualifiée si son accès en début de carrière nécessite de posséder une spécialité de formation spécifique. La définition a été mise au point à partir de la PCS 82, mais elle peut

être adaptée en PCS 2003 (la nomenclature utilisée pour l'enquête *Histoire de vie*).

La définition l'emploi non qualifié au sein des ouvriers que nous avons retenue correspond aux catégories prévues dans la nomenclature des PCS : il s'agit des ouvriers non qualifiés de type industriel (67), des ouvriers non qualifiés de type artisanal (68) et les ouvriers agricoles (69).

Les professions d'employés non qualifiés au niveau fin de la nomenclature des PCS

Les employés non qualifiés en PCS 1982	Les employés non qualifiés en PCS 2003
5216 Agent de services des établissements d'enseignement 5217 Agent de service de la fonction publique 5222 Agent de services hospitaliers	525a Agents de service des établissements primaires 525b Agents de service des autres établissements d'enseignement 525c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) 525d Agents de service hospitaliers (du secteur public ou du secteur privé)
5317 Agents de sécurité, de surveillance	533c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations 534a Agents civils de sécurité et de surveillance
5415 Opératrices de saisie en informatique 5417 Standardistes, téléphonistes	541d Standardistes, téléphonistes 542b dactylos, opérateurs de saisie
5512 Vendeurs en alimentation 5518 Employés de libre-service 5519 Caissiers de magasin 5521 Pompistes et gérants de station service	551a Employés de libre service du commerce et magasiniers 552a Caissiers de magasin 553a Vendeurs non spécialisés 554a Vendeurs en alimentation 554h Vendeurs de tabac, presse et articles divers 554j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires) 555a Vendeurs par correspondance, télévendeurs
5611 Serveurs et commis de restaurant ou de café 5614 Employés de l'hôtellerie 5631 Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, .. 5632 Employés de maison et femmes de ménage 5633 Concierges, gardiens d'immeubles 5634 Employés des services divers	561a Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ...t) 561d Aides de cuisine, apprentis et employés polyvalents de la restauration 561e Employés de l'hôtellerie : réception et hall 561f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie 563a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil 563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales 563c Employés de maison et personnels de ménages chez des particuliers 564a Concierges, gardiens d'immeubles 564b Employés des services divers

LE DÉTAIL DES QUESTIONS UTILISÉES DANS L'ANALYSE FACTORIELLE DE LA CONSTRUCTION DES IDENTITÉS

Afin d'assurer une certaine lisibilité aux résultats de l'analyse, seules les variables qui contribuaient le plus à la définition des axes factoriels et celles qui s'écartaient significativement du nuage central ont été représentées sur le graphique A de l'encadré 2. Le tableau ci-dessous indique de façon complémentaire l'ensemble des questions et modalités de réponse permettant de compren-

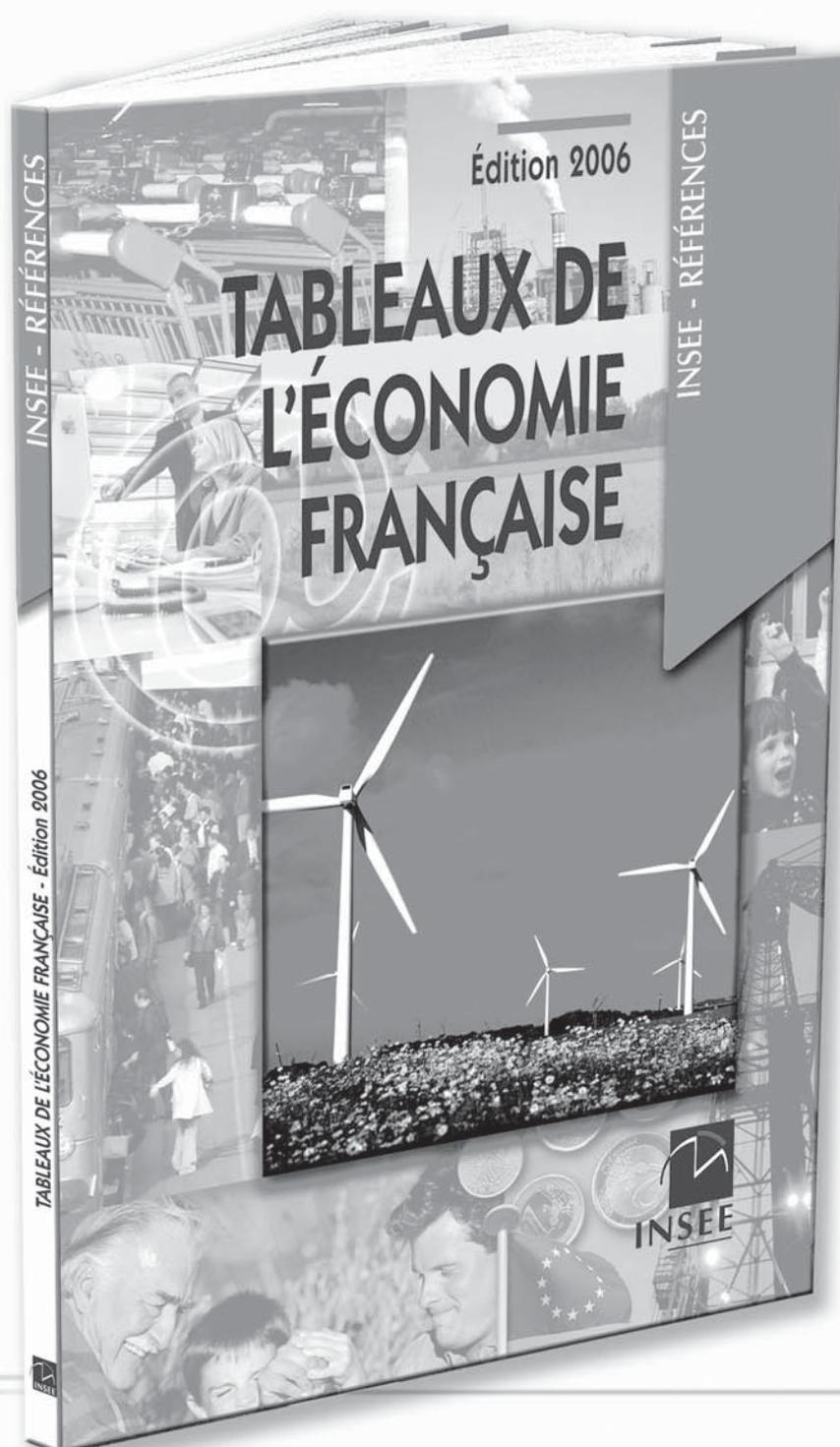
dre le détail des variables utilisées dans l'analyse ainsi que leur position sur le plan factoriel. Pour un certain nombre de questions, des regroupements de modalités ont été nécessaires pour ne pas laisser comme variables actives des modalités correspondant à un pourcentage trop faible des effectifs analysés. Les questions sont présentées dans l'ordre du questionnaire.

Les variables de l'analyse des correspondances multiples et leurs coordonnées sur les deux axes factoriels

Questions	Modalités de réponse
L'histoire familiale d'une personne est faite de mises en couple, de séparations, de naissances d'enfants et de petits-enfants... Aujourd'hui, personnellement, direz-vous que vous êtes avant tout...	... le fils, la fille de vos parents (- 0,20 ; 0,68), le père, la mère de vos enfants (- 0,20 ; - 0,35), le mari, la femme, etc. (0,10 ; - 0,03), un homme ou femme tout simplement (0,26 ; 0,31)
Dans votre famille d'origine, quelqu'un a-t-il reconstitué votre arbre généalogique ? L'avez-vous consulté ? Pour quelles raisons ?	Pas d'arbre généalogique connu (- 0,26 ; - 0,03), un arbre généalogique connu mais non consulté (0,23 ; 0,06), un arbre généalogique consulté pour connaître l'histoire d'une personne précise ou par curiosité (0,62 ; 0,12), un arbre généalogique consulté pour connaître vos origines, vos racines ou les transmettre à vos enfants ou descendants (0,68 ; - 0,14)
Participez-vous à la vie locale de votre commune ?	
Oui, je vote régulièrement aux élections locales	Oui (0,15 ; - 0,26), non (- 0,28 ; 0,48)
Oui, je fais partie d'une association locale	Oui (0,80 ; - 0,40), non (- 0,13 ; 0,06)
Avez-vous de la famille qui vit dans la région ?	Oui, une grande partie de ma famille (- 0,02 ; - 0,17), oui, mais pas la majorité de ma famille (0,04 ; 0,26), non (0,01 ; 0,24)
Si vous deviez déménager et quitter votre région, regretteriez-vous le plus de quitter ?	Votre quartier (- 0,04 ; - 0,46), votre commune (0,10 ; - 0,31), la région (0,18 ; - 0,18), pas de regret (- 0,12 ; 0,38)
Y a-t-il un lieu où vous aimeriez vivre plus tard ?	Oui (0,00 ; 0,23), non je souhaite rester dans le lieu où je vis actuellement (0,08 ; - 0,69), non je ne souhaite pas particulièrement rester ici mais je n'ai pas de projet (- 0,05 ; 0,21)
En définitive, vous sentez-vous avant tout ?	D'une région de France (0,03 ; - 0,15), Français (- 0,07 ; - 0,03), Européen, d'un autre pays ou d'un autre continent (0,21 ; 0,39)
Aujourd'hui, direz-vous que par rapport à la religion, vous avez :	Une pratique régulière ou occasionnelle (0,05 ; - 0,53), pas de pratique mais un sentiment d'appartenance (- 0,04 ; 0,03), ni pratique ni sentiment d'appartenance (- 0,05 ; 0,45), un rejet de la religion (0,28 ; 0,40)
Est-il important que vos enfants partagent vos croyances religieuses ou votre position par rapport à la religion ?	Oui (0,00 ; - 0,73), non (0,00 ; 0,19)
Sans me préciser le quel, y a-t-il un parti dont vous vous sentez proche ? Indépendamment d'un parti, vous sentez-vous proche d'un mouvement ou d'une cause politique ?	Oui à la première question (0,48 ; - 0,15), oui à la seconde (0,50 ; 0,29), non aux deux questions (- 0,45 ; 0,05)
Est-il important que vos enfants partagent vos opinions politiques si vous en avez ?	Oui (0,60 ; - 0,54), non (- 0,06 ; 0,06)
Sans me préciser lequel, avez-vous, au cours de votre vie, même pendant une période réduite, milité dans un parti (ou un autre groupe ou mouvement / ou un syndicat) ou été candidat à une élection locale ou nationale ?	Oui (0,50 ; - 0,20), non (- 0,17 ; 0,07)
Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ?	Oui (0,26 ; - 0,02), non (- 0,27 ; 0,02)
Avez-vous le sentiment d'avoir arrêté trop tôt votre scolarité / vos études ?	Oui (- 0,14 ; - 0,09), non (0,12 ; 0,08)
Dans l'ensemble, avez-vous le sentiment que l'école ou vos études...	... vous a donné une chance dans votre vie (0,22 ; 0,03) ; ... vous a aidé à réussir (0,13 ; - 0,07) ; ... ne vous a pas apporté grand chose ou vous a gêné (- 0,61 ; 0,10)
Si vous deviez changer de travail, qu'est-ce que vous aimeriez personnellement changer (garder) ?	
Votre métier	Le changer (- 0,13 ; 0,54), le garder (0,18 ; - 0,18), ni l'un ni l'autre (- 0,21 ; - 0,03)
Vos horaires	Le changer (- 0,06 ; 0,28), le garder (0,19 ; - 0,08), ni l'un ni l'autre (- 0,07 ; - 0,06)
Votre niveau de salaire	Le changer (- 0,01 ; 0,15), le garder (0,32 ; - 0,20), ni l'un ni l'autre (- 0,10 ; - 0,07)
Votre lieu de travail	Le changer (0,13 ; 0,51), le garder (0,11 ; - 0,25), ni l'un ni l'autre (- 0,10 ; - 0,01)

Et maintenant, si on met tout dans la balance, globalement, dans votre travail actuel, qu'est-ce qui l'emporte ?	Les motifs de satisfaction (0,25 ; - 0,17), les motifs d'insatisfaction (- 0,31 ; 0,71), les uns et les autres s'équilibrent (- 0,22 ; 0,02)
Actuellement, direz-vous que dans votre vie en général, votre travail...	... est plus important que tout le reste ou est très important mais autant que d'autres choses (0,12 ; 0,00) ; est assez important, mais moins que d'autres choses (0,00 ; 0,07) ; n'a que peu d'importance (- 0,67 ; 0,87)
Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous rencontré, chez vous ou chez eux ou lors de sortie communes, des personnes de votre famille proche ou éloignée, ou de la famille de votre conjoint ?	Au moins une fois par semaine (- 0,13 ; - 0,14), une, deux ou trois fois par mois (0,23 ; 0,12), plusieurs fois dans l'année (0,18 ; 0,03), seulement pour des occasions exceptionnelles ou jamais (- 0,69 ; 0,48)
Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous rencontré, chez vous ou chez eux ou lors de sortie communes, vos collègues de travail (anciens ou actuels) ou vos relations de travail ?	Au moins une fois par semaine (0,17 ; 0,15), une, deux ou trois fois par mois (0,25 ; 0,31), plusieurs fois dans l'année (0,39 ; - 0,12), seulement pour des occasions exceptionnelles ou jamais (- 0,24 ; - 0,07)
Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous rencontré, chez vous ou chez eux ou lors de sortie communes, des amis ?	Au moins une fois par semaine (0,10 ; 0,44), une, deux ou trois fois par mois (0,27 ; - 0,05), plusieurs fois dans l'année (0,03 ; - 0,36), seulement pour des occasions exceptionnelles ou jamais (-1,01 ; - 0,25)
Parmi les amis que vous venez de citer, y a-t-il :	
Des personnes de votre voisinage ?	Oui (0,09 ; - 0,22), non (- 0,05 ; 0,12)
Des personnes originaires du même endroit que vous ?	Oui (0,16 ; 0,13), non (- 0,06 ; - 0,05)
Des personnes avec qui vous partagez des valeurs, une manière de vivre ?	Oui (0,44 ; 0,08), non (- 0,57 ; - 0,11)
En dehors du cadre scolaire ou professionnel, au cours des 12 derniers mois, avez-vous pratiqué alors que vous n'y étiez pas obligé, les activités suivantes ? Nombre d'activités pratiquées parmi les 26 activités proposées ou citées par la personne	De 0 à 3 (-1,15 ; - 0,35), de 4 à 6 (- 0,43 ; - 0,11), de 7 à 9 (0,08 ; 0,01), de 10 à 12 (0,63 ; 0,26), de 13 à 17 (1,14 ; 0,15)
Parmi les activités que vous venez de citer, quelle est celle à laquelle vous êtes plus particulièrement attachée et qui vous manquerait si vous ne la faisiez plus ?	Lire (0,42 ; - 0,17), écouter de la musique (- 0,22 ; 0,49), faire du sport, pratiquer une activité physique (0,45 ; 0,28), faire de la marche, des randonnées (- 0,01 ; 0,42), faire des voyages, du tourisme (0,27 ; 0,16), effectuer des travaux mécaniques, du bricolage, de la décoration, faire du jardinage (- 0,33 ; - 0,53), faire de la cuisine pour le plaisir (- 0,84 ; - 0,08), aller à la pêche ou à la chasse (- 0,22 ; - 0,38), autres activités (- 0,14 ; 0,07)
Est-ce que vous auriez du mal à vous passer de regarder la télévision ; est-ce que cela vous manquerait si vous ne le faisiez plus ?	Oui, c'est sûr (- 0,26 ; 0,01), oui, probablement (0,17 ; - 0,03), non (0,24 ; 0,08), télévision non citée comme activité pratiquée au cours des 12 derniers mois (- 0,40 ; - 0,20)
L'image que vous donnez aux autres par la façon de vous habiller, de vous coiffer est-elle importante pour vous ?	Oui en toutes circonstances (0,05 ; - 0,15), oui dans certaines circonstances seulement (0,30 ; 0,23), Non, très rarement ou jamais (- 0,39 ; - 0,07)
Diriez-vous que, par votre façon de vous habiller, de vous coiffer, vous avez un style, un look particulier, distinct ?	Oui (0,44 ; 0,37), non (- 0,09 ; - 0,08)
Vous arrive-t-il de porter un vêtement ou un objet pour montrer vos convictions, une cause que vous défendez ou une chose à laquelle vous tenez ?	Souvent ou parfois (0,58 ; 0,55), non (- 0,05 ; - 0,05)
Est-il déjà arrivé que l'on se moque de vous, que l'on vous mette à l'écart, que l'on vous traite de façon injuste ou que l'on vous refuse un droit à cause... (liste de 16 motifs)	Aucun motif cité (- 0,11 ; - 0,18), un motif cité (- 0,05 ; 0,22), deux motifs cités (0,43 ; 0,26), trois motifs et plus (0,61 ; 0,83)
Parmi les thèmes que nous venons d'aborder, quels sont les trois qui vous correspondent le mieux ?	
Votre famille	Cité en 1 ^{er} (- 0,03 ; - 0,25), cité en 2 ^e ou en 3 ^e (0,41 ; 0,70), pas cité (- 0,16 ; 0,91)
Les lieux auxquels vous êtes attaché(e)	Cité en 1 ^{er} ou en 2 ^e (- 0,13 ; - 0,28), cité en 3 ^e (0,25 ; - 0,16), pas cité (0,02 ; 0,09)
Votre métier, votre situation professionnelle, vos études	Cité en 1 ^{er} (0,39 ; 0,92), cité en 2 ^e (0,29 ; - 0,59), cité en 3 ^e (0,10 ; - 0,22), pas cité (- 0,30 ; 0,30)
Vos amis	Cité en 1 ^{er} ou en 2 ^e (0,06 ; 0,62), cité en 3 ^e (0,43 ; - 0,38), pas cité (- 0,14 ; - 0,10)
Une passion ou une activité de loisirs	Cité en 1 ^{er} ou en 2 ^e (0,09 ; 0,66), cité en 3 ^e (0,30 ; 0,00), pas cité (- 0,09 ; - 0,13)
Votre physique ou votre apparence	Cité (0,03 ; 0,61), pas cité (0,00 ; - 0,03)
Vos origines géographiques	Cité en 1 ^{er} ou en 2 ^e (- 0,38 ; 0,54), cité en 3 ^e (0,00 ; 0,00), pas cité (0,02 ; - 0,03)
Vos opinions politiques ou religieuses ou vos engagements	Cité (1,08 ; 0,28), pas cité (- 0,06 ; - 0,01)
Nombre de thèmes cités	0 ou 1 (-1,00 ; 0,34), 2 (- 0,56 ; 0,11), 3 (0,30 ; - 0,08)
Y a-t-il autre chose dont nous n'avons pas parlé et qui est important pour comprendre qui vous êtes ?	Oui (0,75 ; 0,33), Non (- 0,07 ; - 0,03)
Certaines personnes se sentent libres de choisir le cours de leur vie. Et vous ? Comment vous situez-vous sur cette échelle ? (échelle de 1 à 6)	1, pas du tout libre, ou 2 (- 0,40 ; 0,14), 3 (- 0,12 ; 0,04), 4 (0,13 ; - 0,11), 5 (0,34 ; 0,11), 6, tout à fait libre (- 0,24 ; - 0,01)

L'essentiel de l'économie...



- Une approche synthétique et accessible à tous de l'actualité économique : population, santé, emploi, énergie... avec de nombreuses données européennes.

En vente en librairie,
à l'Insee et sur www.insee.fr

15 € - Collection Insee-Références


INSEE